

vaillistes ont subi une défaite encore plus grande que celle des travaillistes.

LA DEVASTATION DE NOS FORETS

La lettre que vient d'adresser aux différents bureaux Frank J. Barnjum, l'apôtre de la conservation des forêts au Canada, est de nature à faire réfléchir nos gouvernants et tous ceux qui aiment leur pays, qui veulent le voir prospérer.

Voici un homme qui a réalisé une fortune immense dans le commerce du bois. Après des années de travail ardu il se retire des affaires et consacre une partie de son argent à la défense de la forêt d'où il a tiré sa richesse. Depuis quelques années, M. Barnjum prêche, peut-on dire, dans le désert. Il a essayé d'éveiller l'attention des gouvernants sur les périls que courent les forêts canadiennes si on ne fait rien pour les préserver. Il a non seulement indiqué les maux mais il a donné les remèdes guérisseurs. Malgré tout cela il constate avec chagrin que ses compatriotes laissent faire pendant que les gouvernements ne bougent pas. Comme il voit que son travail est inutile il décide de disposer de tous les intérêts qu'il a ici et il suit, dit-il, le courant et part pour un autre pays.

Avant de partir toutefois, il donne de nouveaux conseils, il livre à tous ceux que cela peut intéresser des chiffres et des faits qu'il est bon de méditer.

M. Barnjum prétend d'abord qu'au train où nous allons les forêts canadiennes seront ruinées d'ici peu d'années. Dans la seule province de Québec de six à neuf millions d'acres de forêts ont été détruits en 1923. Malgré tout cela nous continuons à laisser partir notre bois pour les Etats-Unis à l'état brut. Le résultat c'est que nos pulperies marchent à peu près à 80 pour cent de leur capacité, tandis que celles des Etats-Unis fonctionnent à 100 pour cent de leur capacité. Les Américains qui viennent chercher notre bois

de pulpe ici paient \$9.77 la corde tandis que le bois dont on se sert aux moulins canadiens coûte \$13.33 la corde. A quoi cela tient-il?

D'un autre côté on ne songe peut-être pas assez souvent, et M. Barnjum nous le rappelle, qu'une corde de bois exportée à l'état brut nous rapporte \$10 tandis qu'une corde de bois manufacturée en papier au pays nous rapporte de \$50 à \$60.

L'industrie forestière constitue, après l'industrie agricole, notre meilleure source de richesses pourvu que nous sachions l'exploiter avec bon sens. Ce n'est malheureusement pas ce que nous faisons depuis déjà plusieurs années. Nous taillons à tort et à travers dans nos forêts, nous laissons les compagnies américaines tailler à grands coups de hache dans notre domaine. Cela ne peut durer bien longtemps.

Nous ne voulons pas prétendre que M. Barnjum ait toujours raison en tout ce qu'il dit. Quand il prétend cependant que nous sommes à ruiner nos forêts, il n'est pas seul à le dire. Plusieurs ingénieurs forestiers de la province ont énoncé cette vérité bien avant lui et tous ceux qui veulent se donner la peine de regarder, s'en rendent compte par eux-mêmes.

Embargo ou autre mesure, il faut tout de même, que le gouvernement vienne à faire quelque chose et le plus tôt sera le mieux. Demain il se traiterait trop tard puisque nous serions dans la position où se trouvent aujourd'hui les Etats-Unis.

(L'information, Montréal, le 25 octobre 1924).

LA FORCE QUI S'INCLINE

Saint Michel est le chef de tous les anges, et sa bonté est égale à sa grandeur. Son nom est doux comme le ciel et puissant comme la foudre. On n'a pas idée des grâces merveilleuses que nous obtiendrions si nous avions pour chef des anges une vraie divinité. Car ce grand prince veut bien se faire le patron de la plus petite âme, quand elle se recommande à lui.

Saint Bernard.

LA VALEUR D'UN COQ

Un bon coq appartenant à une espèce pondéuse doit présenter quatre caractères qui sont tous d'égale importance, parce que l'absence de l'un d'eux affecterait la progéniture. Ces quatre caractères sont le type de la race, une ascendance de bonne pondeuse, la constitution et la vigueur.

Le coq doit être assez typique de la race qu'il présente. S'il n'a pas le type de la race, le type général du troupeau ne sera pas uniforme et la vente de la progéniture, surtout de la progéniture mâle, sera très limitée. Un bon éleveur n'achète pas des mâles simplement parce que ce sont des mâles. Le type de la race chez le mâle fait ou défait le type de la basse-cour.

Il est essentiel que le mâle descende d'une espèce bonne pondeuse si l'on recherche une bonne production d'œufs. Il n'y a pas de plus sûr moyen d'échouer que d'introduire un coq descendant d'une mauvaise lignée. La quantité d'œufs que pondront ses filles dépendra presque entièrement du nombre de bonnes pondeuses qu'il compte dans son ascendance. Il faut que la mère de ce coq ait pondu 200 œufs ou plus dans son année de pondeuse, et cela sans grand-mère en fait autant, c'est-à-dire qu'elle a eu elle-même une bonne pondeuse.

Un jour, j'en allumai une: en ces temps lointains, elle prenait encore. Je voulais voir. Je vis: je fus vite réprimé, saisi en flagrant délit et fortement tancé.

Mais, maman, dis-je pour m'excuser, je peux bien froter une allumette, puisque papa le fait aussi.

Vous le voyez, je raisonneais alors comme certains journaux le font aujourd'hui. Ma mère se chargea d'ailleurs de remettre au point ma dialectique naissante: je ne me rappelle plus ses arguments, mais il dut être très frappant, car je ne recommençai plus avant d'en avoir obtenu licence.

O logique enfantine! Bébé peut bien enflammer une allumette puisque papa le fait. L'armurier peut bien vendre un revolver à un client douteux puisqu'il le fait à un client dont l'honnêteté lui est connue. On peut bien laisser les fous en liberté puisqu'on y laisse les sens s'émouvoir. Le préfet peut bien donner à un incapable un permis de conduire puisqu'il le fait à ceux qui savent. L'autorité peut bien favoriser les manifestations dangereuses puisqu'elle facilite les pèlerinages à Lourdes.

Tous ces raisonnements se valent. Ce qui ne veut pas dire qu'ils valent grand chose.

Au fait, en y réfléchissant, on trouverait peut-être quelques différences entre les manifestants de Garches et ceux de Lourdes: différences qui pourraient suffire à justifier une différence de traitement à leur égard.

Examinons.

Tout d'abord, parmi ceux de Garches se trouvaient, au moins de cœur, ces cheminots révoqués pour avoir saboté des lignes de chemin de fer. On ne fera pas croire que lesdits cheminots aillent en pèlerinage à Lourdes!

Et déjà déjà une différence qui a son poids: le cheminot qui aurait pu me faire dérailler est un pèlerin de Garches. Et moi, pèlerin de Lourdes, j'aurais pu être victime d'un de ces gestes qu'on appelle "euphémiquement" la propagande par le fait.

Néanmoins, vous parlez déjà qu'il y a là une "nuance" appréciable?

Alors, plus loin.

Ceux de Garches ne font pas mystère de leur volonté de détruire "l'infâme capital". Or, les Compagnies de chemins de fer sont "capitalistes" et elles sont nommément visées par les théoriciens communistes: "Ce qui est à toi est à moi," c'est ainsi qu'ils comprennent le fameux "partage" fixé au "grand soir".

Quant à ceux de Lourdes, on connaît leurs théories sociales. Ils ne prétendent pas que la société soit parfaite, mais ils songent à l'améliorer, ils ne veulent pas à la détruire, quand une maison a un appartement mal distribué, on corrige l'appartement, on ne démolit pas la maison.

Ils veulent, les pèlerins de Lourdes, que la justice règne de plus en plus dans l'ordre social, que la charité en lubrifie les rouages; ils connaissent la loi de l'aumône, et ils disent, non plus: "ce qui est à toi est à moi," mais bien: "une partie de ce qui est à moi est à toi."

Ne trouvez-vous pas qu'il y a là une deuxième "nuance", tout aussi appréciable que la première?

Au moment même où j'écris ces lignes, j'entends un prêtre, au milieu de l'esplanade du Rosaire, clamer cette invocation:

— Notre-Dame de Lourdes, "bénis-sez notre patrie!"

Et vingt mille voix lui font écho: "Notre-Dame de Lourdes, "bénis-sez notre patrie!"

"La patrie," voilà ce qu'on n'entendra point magnifier à Garches! On y a chanté "l'Internationale".

A Lourdes, au contraire. Tenez, voici un fait qui date de quelques jours. A l'hôtel où j'étais descendu se trouvaient une centaine de Belges et autant de Portugais. Car, ô scandale! les Compagnies étrangères favorisent, elles aussi, les pèlerinages! Des musiciens ambulants étaient venus égarer notre repos par quelques mélodies, et leur queue faite, ils jouèrent en guise de remerciement, la "Brabançonne": non seulement les Belges, mais les Portugais, et les Français se levèrent pour l'écouter. Après quoi, les Portugais réclamèrent à leur tour leur hymne national.

Embarras des violoncelles: ils l'ignoraient. Alors, nos alliés d'hier déclaraient:

— Jouez-nous l'hymne français: "c'est la même chose."

Et notre hymne national fut écouté par tous et suivi du cri de: "Vive la France!" auquel répondirent, de notre part, ceux de "Vive la Belgique!" Vive le Portugal!

A Lourdes, on aime sa patrie, on prie pour elle; si, à Garches, on se souvient qu'il y a des mutilés allemands, blessés en combattant contre nous, à Lourdes on n'oublie pas qu'il y a des mutilés belges, portugais, anglais, italiens, américains et on les embrasse dans une prière de reconnaissance pour ce qu'ils ont souffert.

C'est le titre même du superbe monument qui s'élève à Lourdes: "La Re-

DE GARCHES A LOURDES...

(L'article qu'on va lire a paru dans la Croix du 24 août. A la demande d'un certain nombre d'abonnés qui désirent le conserver, sous le reproduisons ici.)

Le "National" bat son plein. Une fois de plus, les foules, accourues à Lourdes de tous les coins de la France, s'abîment dans la supplication, se relèvent dans l'espérance, frémissent au contact du surnaturel, reçoivent leurs provisions d'énergie morale pour les lendemains angoissants.

Et je me rappelle la mauvaise plaisanterie que, dans les premiers jours de ce mois, la presse anticléricale opposait aux prêtres et aux sages, lesquels s'étonnaient des facilités accordées par l'autorité aux manifestants communistes de Garches.

— Vous vous plaignez, leur disait-elle qu'on ait organisé des trains spéciaux pour mener à Garches les disciples de Lénine? Mais n'organise-t-on pas d'autres trains spéciaux, dénommés trains de pèlerinages, pour mener à Lourdes les disciples de Jésus?

Evidemment.

Mais est-ce aussi évident que cela? J'employais jadis un argument du même genre. Il y a longtemps, j'étais enfant, et je ne l'aurais pas été complètement si je n'avais désiré jouer avec les allumettes.

Un jour, j'en allumai une: en ces temps lointains, elle prenait encore. Je voulais voir. Je vis: je fus vite réprimé, saisi en flagrant délit et fortement tancé.

Mais, maman, dis-je pour m'excuser, je peux bien froter une allumette, puisque papa le fait aussi.

Vous le voyez, je raisonneais alors comme certains journaux le font aujourd'hui. Ma mère se chargea d'ailleurs de remettre au point ma dialectique naissante: je ne me rappelle plus ses arguments, mais il dut être très frappant, car je ne recommençai plus avant d'en avoir obtenu licence.

O logique enfantine! Bébé peut bien enflammer une allumette puisque papa le fait. L'armurier peut bien vendre un revolver à un client douteux puisqu'il le fait à un client dont l'honnêteté lui est connue. On peut bien laisser les fous en liberté puisqu'on y laisse les sens s'émouvoir. Le préfet peut bien donner à un incapable un permis de conduire puisqu'il le fait à ceux qui savent. L'autorité peut bien favoriser les manifestations dangereuses puisqu'elle facilite les pèlerinages à Lourdes.

Tous ces raisonnements se valent. Ce qui ne veut pas dire qu'ils valent grand chose.

Au fait, en y réfléchissant, on trouverait peut-être quelques différences entre les manifestants de Garches et ceux de Lourdes: différences qui pourraient suffire à justifier une différence de traitement à leur égard.

Examinons.

Tout d'abord, parmi ceux de Garches se trouvaient, au moins de cœur, ces cheminots révoqués pour avoir saboté des lignes de chemin de fer. On ne fera pas croire que lesdits cheminots aillent en pèlerinage à Lourdes!

Et déjà déjà une différence qui a son poids: le cheminot qui aurait pu me faire dérailler est un pèlerin de Garches. Et moi, pèlerin de Lourdes, j'aurais pu être victime d'un de ces gestes qu'on appelle "euphémiquement" la propagande par le fait.

Néanmoins, vous parlez déjà qu'il y a là une "nuance" appréciable?

Alors, plus loin.

Ceux de Garches ne font pas mystère de leur volonté de détruire "l'infâme capital". Or, les Compagnies de chemins de fer sont "capitalistes" et elles sont nommément visées par les théoriciens communistes: "Ce qui est à toi est à moi," c'est ainsi qu'ils comprennent le fameux "partage" fixé au "grand soir".

Quant à ceux de Lourdes, on connaît leurs théories sociales. Ils ne prétendent pas que la société soit parfaite, mais ils songent à l'améliorer, ils ne veulent pas à la détruire, quand une maison a un appartement mal distribué, on corrige l'appartement, on ne démolit pas la maison.

Ils veulent, les pèlerins de Lourdes, que la justice règne de plus en plus dans l'ordre social, que la charité en lubrifie les rouages; ils connaissent la loi de l'aumône, et ils disent, non plus: "ce qui est à toi est à moi," mais bien: "une partie de ce qui est à moi est à toi."

Ne trouvez-vous pas qu'il y a là une deuxième "nuance", tout aussi appréciable que la première?

Au moment même où j'écris ces lignes, j'entends un prêtre, au milieu de l'esplanade du Rosaire, clamer cette invocation:

— Notre-Dame de Lourdes, "bénis-sez notre patrie!"

Et vingt mille voix lui font écho: "Notre-Dame de Lourdes, "bénis-sez notre patrie!"

"La patrie," voilà ce qu'on n'entendra point magnifier à Garches! On y a chanté "l'Internationale".

A Lourdes, au contraire. Tenez, voici un fait qui date de quelques jours. A l'hôtel où j'étais descendu se trouvaient une centaine de Belges et autant de Portugais. Car, ô scandale! les Compagnies étrangères favorisent, elles aussi, les pèlerinages! Des musiciens ambulants étaient venus égarer notre repos par quelques mélodies, et leur queue faite, ils jouèrent en guise de remerciement, la "Brabançonne": non seulement les Belges, mais les Portugais, et les Français se levèrent pour l'écouter. Après quoi, les Portugais réclamèrent à leur tour leur hymne national.

Embarras des violoncelles: ils l'ignoraient. Alors, nos alliés d'hier déclaraient:

— Jouez-nous l'hymne français: "c'est la même chose."

Et notre hymne national fut écouté par tous et suivi du cri de: "Vive la France!" auquel répondirent, de notre part, ceux de "Vive la Belgique!" Vive le Portugal!

A Lourdes, on aime sa patrie, on prie pour elle; si, à Garches, on se souvient qu'il y a des mutilés allemands, blessés en combattant contre nous, à Lourdes on n'oublie pas qu'il y a des mutilés belges, portugais, anglais, italiens, américains et on les embrasse dans une prière de reconnaissance pour ce qu'ils ont souffert.

C'est le titre même du superbe monument qui s'élève à Lourdes: "La Re-

QUI A INVENTE LA TELEGRAPHIE SANS FIL ?

Maxwell, Hertz, Branly, Marconi, tels sont les noms des savants qui marquent les étapes de la découverte de la télégraphie sans fil. Les oscillations électriques ont été découvertes par William Thomson (Lord Kelvin), en 1853, et par Féderson, en 1850. Les recherches théoriques de Maxwell (1872) et expérimentales de Hertz (1887 à 1889) ont montré que ces oscillations se transmettent à l'éther en engendrant des ondes électromagnétiques (ondes hertziennes). La matière si l'on peut s'exprimer ainsi, de la T. S. F. était donc trouvée; il fallait apprendre à s'en servir. Les propriétés curieuses des tubes renfermant des lamelles métalliques (ces tubes deviennent conducteurs sous l'influence de l'électricité à haute tension) furent découvertes, dès 1838, par le physicien suédois Monck de Rosenschöld. Mais c'est en 1890 que, pour la première fois, M. Branly obtint un "conducteur bilinéaire" à distance, des lamelles sous l'influence d'une étincelle électrique voisine. Il était désormais possible de déceler les ondes. M. Branly signalait également, en 1891, la grande importance d'une longue tige de laiton fixée à une des boules entre lesquelles l'étincelle éclate. Le rôle de l'antenne était découvert. Ensuite, de 1895 à 1899, Marconi perfectionna les dispositifs d'émission et réussit, le 27 mars 1899, une communication à travers la Manche, entre Douvres et Wimereux, séparés par 50 kilomètres. La T. S. F. pratiquée venait donc de naître.

Je pense être utile à quelque Curé de France en posant cette question: "N'auriez-vous pas besoin d'un suisse?"

Si quelque lecteur de cette revue en désire un, je pourrais lui l'indiquer. Et si l'on désire des références, en voici.

Il s'agit d'un rédacteur de l'"Ere nouvelle", dont le nom importe peu. Appelons-le M. Troisième, cela ne le compromettra pas: ça ne pourrait compromettre que les étoiles.

Ce Monsieur a donné, dans "Ere nouvelle", une notice sur la vieille chanson anticléricale: il lui a tout au moins ajouté un couplet: et voici sa trouvaille:

— Quand vous entrez dans une église, a-t-il écrit à ses frères et amis, pourquoi vous découvrez-vous? ce n'est pas un geste libre penseur. Restez couverts: ainsi vous ne vous confondez plus avec ces vils cloutiers, qui se découvrent en entrant dans la maison de leur Dieu.

Vous devinez, amis lecteurs, pourquoi je vous indique M. Troisième comme un suisse parfait. Le suisse, en effet, reste ordinairement couvert dans l'exercice de ses fonctions. Et ce Monsieur, devenu suisse d'église, serait toujours là, présent à son poste, pour pouvoir plus longtemps rester couvert dans l'église: vous auriez un suisse modèle.

Il y a quelques semaines, j'assistais, à Notre-Dame, à l'inauguration d'un monument aux morts anglais de la grande guerre. Il y avait là au moins trois personnages: le président de la République, le prince de Galles, le cardinal archevêque de Paris. Je m'étonnai pas M. Troisième en lui disant que le cardinal tenait son chapeau à la main, se découvrait devant le roi, et qu'il n'apprenait que le président n'avait pas été converti par son article, peut-être parce qu'il avait négligé de le lire: il avait, lui aussi, son chapeau à la main. Quant au prince de Galles, je l'avoue, il ne tenait pas en main son chapeau: mais il avait pour cela une autre raison que celles de M. Troisième: il était en uniforme militaire, son "chapeau" n'était qu'une casquette: mais il la tenait à la main.

Le général Nollet, ministre de la guerre, avait son képi à la main; le chef du protocole avait son bicorne à la main. Décidément, l'article de M. Troisième n'avait pas fait sensation. Au fait, ces personnages n'étaient pas tous catholiques, et même le prince et le président étaient deux protestants notoires. Mais que valiez-vous? ils se découvraient devant les catholiques, et ils croyaient de bon ton de se tenir nu-tête, comme le font les catholiques. Ils croyaient que la pensée libre n'empêchait pas la courtoisie, que la liberté de conscience n'a pas son nid dans un chapeau, et que l'on peut concilier toute religion, et même toute irréligion, avec la simple politesse.

Lorsque, dans la rue, un prêtre croise un convoi funèbre, il salue, comme le font tous les gens bien élevés; parfois, cependant il le reconduit, dans la voiture qui précède le corbillard, un rabbin juif ou un ministre protestant; parfois même il a constaté, aux fleurs rouges portées par les assistants, que ce convoi était une manifestation de la "libre pensée": il n'en salue pas moins, et il se regarderait comme un malappris de ne pas le faire.

Dans l'église catholique, il n'y a guère, à rester la tête couverte, que les dames et le suisse. M. Troisième ne peut changer de sexe, mais il peut changer de profession.

Messieurs les curés, vous n'auriez pas besoin d'un suisse?

Eugène Duplessy.

LES BONNES DECOUVERTES

Il est banal et d'ailleurs parfaitement superflu de pleurer sur les hommes de génie qui après avoir doté l'humanité de merveilleuses inventions moururent dans la misère.

Tout porte à croire que si au lieu de faire des découvertes aussi sensationnelles, ils s'étaient contentés d'imaginer une babiole quelconque, mais d'un usage universel, ils se fussent enrichis.

Vous connaissez ces petites balles à un sou auxquelles est attaché un élastique qui permet de les recevoir dans la main après les avoir lancées loin de soi: vous pensez qu'elles existent depuis qu'il y a des balles en caoutchouc? Point. Elles firent leur apparition pour la première fois en Angleterre, au début du siècle dernier, et l'homme remarquable qui les inventa gagna jusqu'à 250,000 francs par an.

Le lacet, le vulgaire lacet de bottines, rapporta 12,500,000 francs à Harvey Kennedy qui lui donna le jour.

Enfin, H.-A. Snipp, qui, le premier, eut l'idée de fabriquer de petits patins mous pour empêcher talons et semelles de chaussures de s'user trop vite, fit, en une seule année, un chiffre d'affaires de 5,750,000 francs.

LA T. S. F. OBLIGATOIRE

Aux termes de la convention internationale passée à Londres le 20 janvier 1914 et qui a pour but la sauvegarde de la vie humaine en mer, les navires marchands doivent être pourvus obligatoirement des qu'ils jettent 500 tonnes, d'appareils récepteurs de T. S. F. Quand ils dépassent 2,000 tonnes, leur installation doit être complète, c'est-à-dire comprendre, en plus du poste récepteur, un poste émetteur.

De plus, en France, la loi spéciale du 17 avril 1907 interdit la mise en service d'aucun navire, à voile ou à vapeur, sans un permis de circulation qui doit constater que sont installés à bord les appareils de sauvetage réglementaires parmi lesquels figure de la T. S. F. pour ceux, quel que soit leur tonnage, qui ne naviguent pas constamment en vue des côtes.

Lucien Descaves.

Connaissance interalliée.

Conclusion: Avouez que s'il y avait loin, pendant la guerre de Dublin à Tipperary, de Garches à Lourdes il y en avait plus loin!

Eugène Duplessy.

VOUS N'AURIEZ PAS BESOIN D'UN SUISSE...?

Je pense être utile à quelque Curé de France en posant cette question: "N'auriez-vous pas besoin d'un suisse?"

Si quelque lecteur de cette revue en désire un, je pourrais lui l'indiquer. Et si l'on désire des références, en voici.

Il s'agit d'un rédacteur de l'"Ere nouvelle", dont le nom importe peu. Appelons-le M. Troisième, cela ne le compromettra pas: ça ne pourrait compromettre que les étoiles.

Ce Monsieur a donné, dans "Ere nouvelle", une notice sur la vieille chanson anticléricale: il lui a tout au moins ajouté un couplet: et voici sa trouvaille:

— Quand vous entrez dans une église, a-t-il écrit à ses frères et amis, pourquoi vous découvrez-vous? ce n'est pas un geste libre penseur. Restez couverts: ainsi vous ne vous confondez plus avec ces vils cloutiers, qui se découvrent en entrant dans la maison de leur Dieu.

Vous devinez, amis lecteurs, pourquoi je vous indique M. Troisième comme un suisse parfait. Le suisse, en effet, reste ordinairement couvert dans l'exercice de ses fonctions. Et ce Monsieur, devenu suisse d'église, serait toujours là, présent à son poste, pour pouvoir plus longtemps rester couvert dans l'église: vous auriez un suisse modèle.

Il y a quelques semaines, j'assistais, à Notre-Dame, à l'inauguration d'un monument aux morts anglais de la grande guerre. Il y avait là au moins trois personnages: le président de la République, le prince de Galles, le cardinal archevêque de Paris. Je m'étonnai pas M. Troisième en lui disant que le cardinal tenait son chapeau à la main, se découvrait devant le roi, et qu'il n'apprenait que le président n'avait pas été converti par son article, peut-être parce qu'il avait négligé de le lire: il avait, lui aussi, son chapeau à la main. Quant au prince de Galles, je l'avoue, il ne tenait pas en main son chapeau: mais il avait pour cela une autre raison que celles de M. Troisième: il était en uniforme militaire, son "chapeau" n'était qu'une casquette: mais il la tenait à la main.

Le général Nollet, ministre de la guerre, avait son képi à la main; le chef du protocole avait son bicorne à la main. Décidément, l'article de M. Troisième n'avait pas fait sensation. Au fait, ces personnages n'étaient pas tous catholiques, et même le prince et le président étaient deux protestants notoires. Mais que valiez-vous? ils se découvraient devant les catholiques, et ils croyaient de bon ton de se tenir nu-tête, comme le font les catholiques. Ils croyaient que la pensée libre n'empêchait pas la courtoisie, que la liberté de conscience n'a pas son nid dans un chapeau, et que l'on peut concilier toute religion, et même toute irréligion, avec la simple politesse.

Lorsque, dans la rue, un prêtre croise un convoi funèbre, il salue, comme le font tous les gens bien élevés; parfois, cependant il le reconduit, dans la voiture qui précède le corbillard, un rabbin juif ou un ministre protestant; parfois même il a constaté, aux fleurs rouges portées par les assistants, que ce convoi était une manifestation de la "libre pensée": il n'en salue pas moins, et il se regarderait comme un malappris de ne pas le faire.

Dans l'église catholique, il n'y a guère, à rester la tête couverte, que les dames et le suisse. M. Troisième ne peut changer de sexe, mais il peut changer de profession.

Messieurs les curés, vous n'auriez pas besoin d'un suisse?

Eugène Duplessy.

LES APPAREILS CHAUFFANT PAR L'ELECTRICITE

Tout frottement engendre de la chaleur. Ce principe, bien connu, qui peut paraître très éloigné de l'électricité, permet cependant d'expliquer simplement comment fonctionnent les appareils chauffant par le courant électrique. Les théories les plus récentes admettent, en effet, que le courant électrique est le résultat du déplacement d'éléments très petits, chargés d'électricité négative et appelés "électrons". Les électrons éprouvent une certaine résistance pour parcourir les conducteurs, une sorte de frottement qui dégage de la chaleur. La quantité de chaleur est proportionnelle au carré de l'intensité du courant et à la résistance électrique du conducteur. Les appareils chauffants seront donc constitués par un fil long et fin, en une matière présentant une grande résistance électrique, comme le maillechort.

Ce fil est noyé dans une matière isolante, telle que l'amiante, et est placé de façon à ce qu'il ne soit en contact avec l'air que par son extrémité, par contact avec l'amiante, et la capacité calorifique sert de régulateur pour le chauffage.

Un autre dispositif consiste à placer ce fil incandescent au milieu d'un réflecteur parabolique.

Felix Culpa!

La communion nous rend plus grands que nous ne l'aurions été sans le péché originel. Innocent, l'homme eût été toujours à la suite de l'ange; régent, devenu consanguin de Jésus-Christ par l'Eucharistie, il peut occuper au ciel un trône plus élevé que les esprits célestes.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Hart, par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'abbé D. Gellinas est le gérant-général.

En pleine cour d'assises, M. Peyssonie, avocat général, ayant à requérir contre de jeunes criminels, faisait cette déclaration:

— J'ai été de ceux qui ont cru que, toutes les fois qu'on ouvrirait une école, on fermerait une prison... Nous sommes loin de compte!

Ble Père Eymard.

Les annonces - - Classifiées

35 centims pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

A VENDRE.—Un manteau en mouton de Perse, grandeur trois quarts, une Colerette et un manchon en vision, première qualité, presque neuf, S'adresser à J.-D. Lampron, 264a Lavolette, Les Trois-Rivières.

28-4-11

A VENDRE—Grandes vitres (Plate Glass) 6 pds carrés, à vendre à bonbons conditions. S'adresser à A. Gauthier, Ste-Anne-de-la-Pérade.

4-6-11-13

AVIS PUBLIC

ACTE POUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES Chapitre 115, S. R. C.

ST. MAURICE LUMBER CO.

La Compagnie St. Maurice Lumber Co., corps politique et incorporé avant son principal bureau d'affaires, en la Cité des Trois-Rivières, Province de Québec, donne avis, par les présentes, qu'elle a, en vertu de l'article 7 du dit Acte, déposé au bureau du Ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et dans le bureau du registraire du district, pour

Ad Multos Annos!

Dimanche, 2 novembre, Sa Grandeur Mgr notre Evêque célébrait le 76ème anniversaire de sa naissance. Avec tous les membres du clergé de ce diocèse et les fidèles nous souhaitons à notre vénéré premier pasteur de longs jours de bonheur et de paix.

Le Jour des Morts Sa Grandeur prononça le sermon. C'est une tradition ici qu'à la fête de la commémoration des défunts l'Evêque des Trois-Rivières monte en chaire pour rappeler aux fidèles le devoir de prier pour les chers disparus et nous parler de la mort, cette fin inéluctable qui justifie à la fois toutes les terreurs et les espérances les plus consolantes.

Ce sont ces pensées que chaque année Sa Grandeur Mgr Cloutier remet devant les fidèles et auxquelles il donne de merveilleux développements. Comme autrefois le regretté Mgr Lafleche, Mgr Cloutier n'a jamais manqué de monter en chaire à la Messe des Morts. Le sermon d'hier a été donné d'une voix forte, et avec la même éloquence sobre et persuasive qui donne tant de poids à la parole de notre vénérable premier pasteur.

Joseph Barnard.

Le Gouvernement Devrait Intervenir

L'enquête judiciaire qui se poursuit actuellement à Montréal ouvre des aspects assez tristes sur la situation morale de la métropole. Sans doute que le remède, pour une large part, est entre les mains des citoyens de la grande ville. Nous croyons cependant que, par sa situation même, ce centre populaire devient nécessairement une menace pour les autres endroits de cette province et même du pays. C'est pourquoi nous ne devons pas nous désintéresser de ce qui s'y passe, et c'est pourquoi aussi nous venons avec satisfaction le gouvernement prendre contact avec la présente enquête.

La preuve telle que faite jusqu'à présent démontre que c'est à Montréal que s'organisent les pires complots contre la vie des gens et les biens de la société. Or l'activité des criminels ne se limite pas à la seule ville de Montréal; souvent d'autres villes et mêmes de paisibles campagnes sont les victimes de coups hardis et meurtriers accomplis par l'équipe qui a ses quartiers pousseurs en plein centre de la métropole. En s'intéressant à l'enquête qui porte précisément sur les faits et gestes des organisateurs du crime, et des souteneurs de criminels, le gouvernement deviendrait à même d'apprendre bien des choses qu'il semble ignorer.

Même au sujet de la santé publique, le gouvernement trouverait bénéfice à s'occuper de l'enquête sur les mœurs qui se poursuit actuellement. On sait que des efforts sérieux sont faits pour combattre la contagion de certaines maladies qui fauchent un grand nombre de vies en cette province. On a organisé la lutte contre la tuberculose; on veut enrayer les ravages désastreux de la mortalité infantile. Tout cela est très bien à la condition que l'on ne néglige en même temps aucun moyen de diminuer les causes de maladies et de faire disparaître, en autant que la chose est possible, les centres connus de contamination.

Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne les maladies vénériennes contre lesquelles on a déclaré une belle guerre. De ce côté, les ravages causés à la santé publique sont depuis 1914 tellement effroyables, que le gouvernement a décidé de prendre les moyens d'enrayer ce fléau des maladies honteuses. Des conférences publiques, des pamphlets ont été jetés à l'alarme; puis on a organisé des dispensaires et dressé tout un personnel aux fins de combattre avec méthode le mal vénérien. Des sommes considérables ont été affectées à ce but, et l'appui du gouvernement a été donné sans compter.

Encore ici, tout cela est très bien. Mais, en face des révélations récemment faites à Montréal, et précisément à l'enquête dont nous parlons, nous sommes en droit de nous étonner de voir le gouvernement si peu s'intéresser à une divulgation qui le concerne, puisqu'il s'agit d'un immense foyer de contamination.

A ce sujet, le reproche que faisait le directeur de l'Hôpital Général est à signaler. Dans sa déclaration sensationnelle devant le commissaire enquêteur, le Dr Heywood venait de mettre à nu la plaie du vice commercialisé à Montréal. Il avait signalé l'existence des maisons de prostitution dans un district situé en plein centre de la métropole, et au milieu duquel se trouve précisément l'Hôpital Général, une des institutions les plus considérables du pays. Après avoir déclaré que la tolérance inique de cette exploitation du vice constituait une menace constante pour la santé publique, et un foyer purulent de maladie vénérienne, le Dr Heywood prononçait les paroles que nous rapportons textuellement:

"... Le cantonnement du vice dans une partie appelée "red light district" est le meilleur moyen de répandre les maladies vénériennes. Je ne comprends pas que le gouvernement dépense tant d'argent pour lutter contre le péril vénérien au moyen de dispensaires, d'affiches et de propagande. Car il laisse des sources d'infections telles que le "red light district" ouvertes à la population qui peut aller s'y corrompre. Puis, il ne faut pas oublier qu'il est plus facile de se contaminer que de se guérir et que l'on a beau s'évertuer à soigner les malades, cela ne sert de rien si ces malades peuvent aussitôt retourner au foyer d'infection".

Il nous semble que le reproche adressé par le Dr Heywood au gouvernement est fondé, et que les autorités chargées d'assurer la protection de la santé publique ne devraient pas se désintéresser mais au contraire aider le mouvement qui a pour but de supprimer le foyer d'infection que l'on signale présentement à Montréal. La campagne antivénérienne a été commencée avec un certain tapage; on a fait appel au concours des autorités religieuses, on a demandé l'appui des pères de famille, on a invité tout le monde à entreprendre la grande lutte pour l'assainissement complet de la population. Tout cela demeurera bien inutile aussi longtemps que subsistera à Montréal, c'est-à-dire, à quelques heures de Trois-Rivières, de Québec, et des principaux centres de la province, un foyer permanent de corruption, d'où pourra renaître inlassablement le mal que, d'autre part, on cherche à prix d'argent et d'efforts à faire disparaître.

Le reproche du Dr Heywood devrait être entendu du gouvernement, et tout le monde comprendra qu'on devrait y faire droit sans retard.

Joseph Barnard.

INAUGURATION D'UN POSTE DU CAN. NATIONAL

L. Canadien National inaugura le 7 novembre prochain, à 8 heures du soir, son nouveau poste de radio à Moncton, N. B. Un programme spécial a été préparé à cette occasion.

Suivant la coutume adoptée par le service de radiotéléphonie du Canadien National d'employer comme lettres d'appel les initiales du réseau C. N. R. (Canadian National Railways) suivies de la première lettre du nom de la ville où se trouve le poste émetteur, le poste de Moncton devrait s'appeler C. N. R. M. mais comme Moncton a droit déjà à cet appel et que d'autre part Moncton est le chef lieu de la région de l'Atlantique pour le Canadien National, ce poste s'appellera

C. N. R. A. Il éradiera sur une longueur d'onde de 313 mètres et sera l'un des plus puissants sur le continent.

Sir Henry Thornton devait présider l'inauguration officielle du poste de Moncton, mais des affaires urgentes l'empêchant d'aller à Moncton, M. W. D. Robb, vice-président du réseau le remplacera.

Avec C. N. R. A. le Canadien National se trouve à posséder une chaîne de neuf postes dont les ondes rayonnent d'un côté à l'autre. Il ne manque plus pour compléter la chaîne de postes que d'en installer un à Vancouver. Il se peut qu'on le fasse prochainement.

Nous sommes obligés de reconnaître qu'entre toutes les œuvres que les fidèles peuvent accomplir, il n'en est pas d'aussi sainte, ni d'aussi divine que le saint Sacrifice de la Messe.

Concile de Trente.

Si vous désirez goûter un peu de repos au milieu des combats et des agitations de la vie, venez au cœur de Jésus; c'est là que l'âme pure goûte les joies d'une paix inaltérable qui devient pour elle un avant-goût du ciel.

Abbé Coulin.

LE CREDIT POPULAIRE DANS LE QUEBEC

CAISSE DOTATION

Occuper nos jeunes est devenu tout un problème. Leur mettre des idées sérieuses dans la tête, un autre.

Laisse à elle-même, notre jeunesse féminine s'est trouvée une occupation; la catalogue et le petit roman. Dieu sait les conséquences financières et morales de cette trouvaille.

Pour y faire un peu mieux, un pasteur éclairé, Mgr Gosselin curé de Lévis, secondé par un apôtre laïque, feu M. le Commandeur Alphonse Desjardins fonda dans sa paroisse il y a 10 ans une Caisse Dotation. Depuis la mort de M. Desjardins, des vicaires clairvoyants ont continué son œuvre. Je transcris ici le rapport annuel de la première Caisse Dotation du continent américain, celle de Notre-Dame de Lévis.

C'est toujours, dit Mademoiselle Alma Pelletier présidente, avec un vil plaisir que nous revenons chaque année vous donner le compte-rendu de notre administration. Il y a aujourd'hui dix ans que la caisse a été fondée par M. le Commandeur Alphonse Desjardins, de regrettable mémoire. En face du rapport d-dessous, le fondateur de notre œuvre aurait bien de se féliciter et au haut du ciel où il habite sans doute il doit tressaillir chaque jour la vue de tout le bien que cette caisse de dotation fait autour d'elle à Lévis. En effet, si cette Caisse n'avait pas pris naissance ici, les jeunes filles de Lévis auraient-elles comprises l'économie comme elles la comprennent aujourd'hui, et qui sait si les \$15,502.34 qui ont été déposés dans notre Caisse par les jeunes filles qui en font partie n'auraient pas été gaspillés.

Depuis dix ans donc, les jeunes filles de Notre-Dame de Lévis ont dépensé \$15,502.34, soit \$4,649.03 ont été retirés comme dot. Les bénéfices de cet argent ont servi à payer de gros intérêts aux sociétaires, soit \$3,601.19; à faire une réserve qui est cette année de \$700.14 et à payer les dépenses qui sont depuis dix ans une bagatelle de \$86.22. Je crois chers sociétaires, qu'il est difficile de rencontrer une administration plus économe que celle qui a administré \$19,000,000 depuis dix ans avec un chiffre de dépenses totales de \$86.22.

Cette année la dépense ont été de zéro piastre et zéro cent mais nous avons acheté cinq parts à la caisse populaire de Lévis sur lesquelles il a fallu payer \$3.50 de taxe. Voilà notre unique dépense de l'année. Tout le reste, travail, perception, papeterie a été fait à prix de sacrifice et de dévouement. Vos officiers se déclarent heureux de consacrer leur temps, leurs loisirs à une œuvre aussi belle, aussi utile et qui est appelée à rendre de grands services.

Ah! si toutes les jeunes filles comprenaient l'utilité et les bienfaits d'une Caisse de Dotation. Ce soir nous faisons un chœur d'appel aux pères et aux mères afin qu'elles nous aident à augmenter plus rapidement encore le nombre de nos membres, afin qu'elles nous envoient surtout les toutes jeunes. C'était le but du fondateur d'habiter les jeunes filles à économiser sur des petits montants pour les préparer à supporter plus tard avec résignation les grandes épreuves de la vie, par l'esprit de sacrifice. Cette année le nombre des membres s'est encore accru de 32 unités ce qui nous fait 276 membres. Les versements sont augmentés également de \$1,000.00 de plus que l'an dernier; c'est un beau chiffre malgré la crise monétaire.

Nous espérons que cette caisse protégée par le Sacré-Cœur auquel elle est consacrée sera un jour appréciée à sa juste valeur.

Deux parts de \$11,000.00 chacune placées à 6% nous ont été remis; celui de Gravelbourg et de St-Honoré de Shelly; nous venons à les placer ailleurs cette année au meilleur taux et avec d'excellentes garanties, comme les autres passées.

Ayant de terminer j'ai le plaisir de vous dire que nous avons l'intention encore cette année de payer 6 p. c. d'intérêt sur tous les versements, et qu'entre les intérêts ne soient pas entrés dans vos carnets, ils seront payés en entier au jour de retrait, pourvu que celui-ci soit conforme au règlement.

VOICI LA SITUATION AU 31 DECEMBRE 1923

Prêts.....	\$9,025.00
En caisse.....	4,447.3
Dotation.....	\$13,502.34
Int. et Supp.....	\$10,599.69
Bénéfices.....	1,850.09
Surplus.....	552.41
Total.....	\$31,502.34
Mouvement général au 31 déc. 1923 inclus depuis la fondation:	
Actif	
Versements.....	\$15,038.71
Bénéfices.....	4,064.42
Total.....	\$19,103.13
Ces bénéfices sont répartis comme suit:	
Intérêt, etc.....	\$ 2,725.65
Dépenses.....	86.22
Surplus.....	700.14
Bénéfices.....	552.41
Total.....	\$4,064.42
Passif	
Retraits de versements.....	\$4,639.02
Int. et bénéfices.....	875.55
Prêts.....	9,025.00
Dépenses.....	86.22
En caisse.....	4,477.34
Total.....	\$19,103.13

C'est admirable! Des jeunes filles peuvent donc être sérieuses! Il suffit de leur en fournir l'occasion. Dans bien des pa-

ANTOINE GERIN - LAJOIE

(SUITE ET FIN)

A 22 ans Gerin-Lajoie commençait la première page de ses "Mémoires", qu'il devait continuer jusqu'à la fin de sa vie. Ces "Mémoires" il les écrivait dans l'intention d'être utile à lui-même d'abord, puis plus tard à ses enfants, s'il plaisait à Dieu de lui en donner. Il voulait que les siens pussent profiter de son expérience et des conseils que lui suggéraient ses propres observations. Mais aussi il tenait à ce que toutes ces choses restassent dans l'intimité de la famille, ou fussent simplement déchirées. Ce que nous en connaissons aujourd'hui est ce que l'abbé Casgrain, il y a une trentaine d'années ou plus, en a tiré avec discrétion. Dans ces extraits Gerin-Lajoie se montre avec son âme exquise, son patriotisme, son honnêteté, sa droiture, son désintéressement.

Une autre œuvre, très remarquable, de Gerin-Lajoie est "Dix ans au Canada" (1), "l'Histoire de l'établissement du Gouvernement responsable en Canada." C'est, paraît-il, ce que nous avons de plus complet sur cette époque mouvementée. Durant que nous y sommes, me permettez-vous de vous citer un trait qui vous montrera la grande bonté de Gerin-Lajoie. Laissons parler l'abbé Camille Roy: "Au moment où il achevait son ouvrage sur l'établissement du gouvernement responsable, Louis-Philippe Turcotte publiait, en 1871 et 1872, son livre Le Canada sous l'Union."

(1) 1840-1850

Turcotte redoutait la concurrence de Gerin-Lajoie, et avec raison. Il supplia donc ce dernier (Gerin-Lajoie) de ne pas publier maintenant son travail afin de ne pas nuire à la vente du sien qui venait de paraître. Gerin-Lajoie, avec un désintéressement qui honore les gens de lettres, se laissa toucher par cette prière. Il jeta son manuscrit au fond d'un tiroir, et il ne l'acheva jamais. L'ouvrage heureusement était fort avancé, presque fini. C'est l'honorable Elzéar Gerin, frère d'Antoine Gerin-Lajoie, qui y mit la dernière main. C'est désintéressé! Quelle bonté! N'aurait-il pas dû nous rappeler ce trait? Si les hommes comme ça étaient plus nombreux!

Atteint une première fois déjà deux ans avant sa mort par une attaque de paralysie, il succomba le 4 août 1882, jour anniversaire de sa naissance; il avait 58 ans.

Il avait choisi comme devise: "Plus d'honneur que d'hommes." N'est-ce pas là le résumé fidèle de toute sa vie?

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, c'est cet homme que nous avons fêté à Yamachiche, le 14 septembre 1924, c'est son Centenaire que nous avons célébré. Et vous vous dites, sans doute, qu'on a bien fait, car mettre en lumière une vie comme celle de Gerin-Lajoie, c'est être utile à la société canadienne-française, à toute la race canadienne-française. Empressons-nous d'ajouter que pour ce faire, c'est le héros de la fête on avait mis à contribution des maîtres de l'éloquence, un poète qui compte au nombre des plus illustres dans notre histoire littéraire.

Et puis, le chant, la musique étaient à ravir. Le ciel lui-même était favorable, puisque nous eûmes des nuages justes ce qu'il en fallait pour nous garantir contre les ardeurs du soleil.

J'ai entendu bien des discours, mais la vie, disait un témoin, au lendemain du 14 septembre, "j'ai assisté à l'opéra, mais je n'ai jamais rien vu, rien entendu de si beau—dans sa belle simplicité—que ce que j'ai vu et entendu aux fêtes de Gerin-Lajoie, le 14 septembre."

Cette journée fut partagée en deux parties. Dans la matinée, il y eut grand-messe et sermon à l'église paroissiale d'Yamachiche, à grand concours de monde. Le soir, à 8 heures, eut lieu le banquet devant de la nef étaient occupés par la famille de Gerin-Lajoie où se trouvait, sur un prie-Dieu bien en vue, Madame Antoine Gerin-Lajoie elle-même. Etaient là aussi les Zouaves de Shawinigan. C'est la chorale d'Yamachiche qui chanta admirablement une messe préparée pour l'occasion. Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine Camirand, préfet des Etudes au Séminaire de Nicolet, l'Alma Mater de Gerin-Lajoie. Le sermon, suivant l'expression du "Devoir" de Montréal, fut une thèse puissamment charpentée sur le patriotisme canadien, dont l'auteur de "Jean Rivard" a été un magnifique exemplaire.

Ce qui peut être considéré comme le résumé et la caractéristique de la vie de Antoine Gerin-Lajoie, dit l'orateur sacré, c'est sans doute son esprit de foi et de devoir. Mais nous croyons que c'est en premier lieu son amour débordant pour la patrie canadienne. A 15 ans, à cet âge où l'on rencontre ordinairement tant d'irréflexion et de légèreté, il réfléchit profondément sur les épreuves de ses compatriotes; le spectacle de leur misère lui arracha des larmes, et déjà il désire sacrifier sa vie pour leur bonheur. Il n'ambitionne qu'une chose, faire à chaque instant, sous le regard de Dieu, ce qu'il croit être son devoir; et pour conserver intact l'honneur de sa vie, il n'hésite jamais à sacrifier les honneurs. Voilà, mes frères, ce que fut la vie de celui que fête aujourd'hui la petite patrie d'Yamachiche, et avec elle, la portion plus grande de la patrie canadienne, la province de Québec. Aussi nous n'hésitons pas à le proclamer, une telle vie fait passer sous nos regards l'image vivante d'un véritable héros, digne de notre admiration la plus sincère."

Le texte de ce remarquable sermon sera publié en brochure avec les autres pièces non moins remarquables de cette fête du 14 septembre.

Dans l'après-midi, vers une heure roisses, les demoiselles Enfants de Marie pourraient fonder une Caisse Dotation. Et n'ayons crainte, la préparation de l'avenir temporel de ces congréganistes ne nuirait en rien à leur avancement spirituel.

Bien au contraire.

Georges Duguay, C. P. C. P.

et trente minutes commençait en voiture et à pied, le pèlerinage vers la vieille maison natale de Gerin-Lajoie. La route longue de deux milles, était littéralement remplie de voitures et de piétons. La manifestation devait commencer vers deux heures. Une plaque commémorative, recouverte de drap, était fixée à l'angle est de la vieille maison. Elle portait ces mots: "Dans cette maison, vieille de presque deux siècles, naquit, le 4 août 1824, Antoine Gerin-Lajoie, l'auteur d'Un Canadien errant et de Jean Rivard". La maison elle-même dans une lettre très simple faite de couronnes d'épis au milieu desquelles étaient placées des croix, ornée de courants de verdure prises au bois voisin, avait un air de jeunesse qui faisait rêver les amateurs d'antiquités; elle portait au front un beau 100 en or pour rappeler le centenaire du plus illustre de ses enfants. Vers deux heures M. Pierre-Georges Roy, secrétaire de la Commission des Monuments historiques, dévoila la plaque commémorative au milieu des applaudissements de la foule; puis l'assemblée se tourna du côté de l'estrade placée à quelques arpents plus au nord, en face de la vieille maison. M. P.-G. Roy harangua la foule enthousiaste. Il y avait là près de 5,000 personnes au moins. Quel beau spectacle! L'assemblée était présidée par Mgr Napoléon Caron, protonotaire apostolique, curé d'Yamachiche. A sa droite on voyait madame Antoine Gerin-Lajoie. Les orateurs de la fête, messieurs les maires du village et de la paroisse, les membres de la famille Gerin-Lajoie, et d'autres, remplit l'estrade. En face de l'estrade, on remarquait la chorale d'Yamachiche et l'Union musicale des Trois-Rivières.

Mgr Caron fit une allocution de bienvenue toute remplie de délicatesse et de tact. Puis ce fut au tour de MM. les orateurs, de M. le docteur Nérée Beauchemin, le poète d'Yamachiche. Nommer les orateurs aussi bien que le poète, c'est dire que les deux heures qui suivirent furent délicieuses et fortifiantes. Nous entendîmes M. l'abbé Camille Roy, recteur de l'Université Laval, M. Nérée Beauchemin, M. Edmond Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec, puis M. Henri Gerin-Lajoie, fils d'Antoine Gerin-Lajoie.

Vous avez déjà lu dans les journaux des extraits au moins des pièces magistrales entendues cet après-midi. C'était d'une haute inspiration; ça ne ressemblait pas du tout aux discours qu'on entend ordinairement au cours des campagnes électorales. Et néanmoins, ce qui prouve que nos gens ne sont pas toujours mauvais juges, pendant plus de deux heures une foule de plusieurs milliers de personnes resta là debout en face de l'estrade, fascinée, je dirai, par le verbe académique, par les idées justes, fortes et délicates exprimées en face de la maison natale de Gerin-Lajoie.

"Voilà une fête d'une encourageante signification, disait l'"Action française" du mois de septembre dernier. De son temps Gerin-Lajoie n'eût jamais pu ambitionner une pareille apothéose. Il avait servi noblement et utilement son pays; il lui avait révélé une partie de son histoire; il avait prêché le retour à la terre dans un roman émouvant. Rien de tout cela ne lui donnait droit aux consécration populaires qui valaient alors qu'aux politiciens, aux vains et stériles. Une autre génération est venue qui pèse autrement le mérite. C'est tant mieux. Nous faisons volontiers nôtre le vœu formulé l'autre jour par M. l'abbé Camirand. Que la vieille maison des Gerin devienne un monument historique. Le peuple apprendra une fois de plus, par cette consécration, de quoi est fait le solide mérite."

Un article du programme des fêtes que nous ne voudrions pas passer sous silence, c'est la partie musicale, et notamment le chant du "Canadien errant" exécuté par la chorale d'Yamachiche. Il fallait être ému en entendant cet air et ces mots si simples et si riches en souvenirs.

M. le Président, mesdames, messieurs, je m'arrête, en vous remerciant encore une fois de m'avoir fourni l'occasion de vous parler de choses dont je ne puis me lasser de parler; de vous parler d'un homme qui fut et qui reste une gloire pour notre race canadienne-française, qui fut et qui reste l'ami, peut-être le plus sincère et le plus distingué, qu'ait jamais eu notre région des Cantons de l'Est.

Ah! si Gerin-Lajoie revenait parmi nous, dans le "Canton de Bristol", avec quel ravissement il contemplerait ce beau pays où il envoyait jadis, une bache à la main, Jean Rivard, et Pierre Gagnon, Octave Dorval, le poète et Louise Routhier, la femme forte, la digne compagne du défricheur. Avec quel bonheur il compterait les paroisses prospères, les villes opulentes fondées autour de Rivardville. Et je crois que, saisi d'admiration, il s'arrêterait, pour y séjourner quelque temps au moins, dans cette ville qui s'appelle aujourd'hui, et avec raison, la "Reine des Cantons de l'Est."

RETOUR SUR SOI

Oh! si nous avions un peu plus de sens chrétien, si nous comprenions ce qu'est le péché, nous serions ingénieux à le raréfier autour de nous et en nous! Enfant, tu révoles, provoque des baines et des mœurs, ouvriers et serviteurs, votre indolence, indigne vos supérieurs...

Un péché de moins, que ce soit la devise de votre vie.

Chanoine Blaise.

INFORMATIONS DIVERSES

Extension du commerce hollandais en Chine

Le Bureau pour le développement du commerce et de l'industrie des Pays-Bas Amsterdam va prochainement ouvrir une filiale à Shanghai en vue de l'extension des rapports commerciaux entre la Chine et la Hollande.

Une exposition permanente des produits et articles hollandais sera attachée à ce bureau.

Le commerce extérieur japonais en juin

La valeur des exportations du Japon s'est élevée pendant le mois de juin à 145,580,000 yens contre 109,600,000 en juin 1923.

La valeur des exportations s'est élevée pendant le premier semestre à 807,900,000 yens, en augmentation de 94,010,000 yens par rapport à la période correspondante de 1923.

La valeur des importations en juin s'est élevée à 179,240,000 yens contre 209,460,000 et pendant le premier semestre à 1,472 millions 210,000 yens contre 364,270,000 en 1923.

Le financement du commerce extérieur

Les opérations de la "Gosbank" relatives au financement du commerce extérieur pendant le troisième trimestre ont augmenté considérablement. Par rapport au trimestre précédent, les crédits au compte import-export ont augmenté de 47 millions 700,000 roubles, soit de 108 pour 100.

La "Gosbank" a surtout financé des importations du coton, de la laine et des matières colorantes pour l'industrie textile, des machines agricoles, etc. Le financement du commerce d'exportation a augmenté pendant la période de 5,4 p. 100.

Les crédits délivrés à la date du 1er juillet ont atteint 42 millions 400,000 roubles contre 40 millions 200,000 au 1er août.

Exportation de soude en Italie

Dans le courant du deuxième semestre de cette année (avril-Septembre) et le premier semestre de l'année prochaine (octobre 24 mars 25) le "Khimvol" (trust des produits chimiques) doit exporter à l'étranger suivant son accord avec le "Vaietchorg" (Commissariat du commerce extérieur), 350,000 peuds de soude caustique. Jusque-là le trust a exporté 150,000 peuds en Lettonie, Allemagne et Italie.

Le commerce extérieur hongrois de 1920 à juin 1924

Chiffres relatifs au commerce extérieur de la Hongrie de 1920 à juin 1924: l'importation en 1920 s'est élevée à 417 millions 300,000 couronnes ou et l'exportation à 164,780,000.

En 1921 ces chiffres étaient respectivement 520,700,000 pour 1922, 539 millions 400,000 et 330,100,000; pour 1923 et 423 et 338,100,000 et de janvier 1924 à juin 298 et 249,300,000.

Le bois de la Russie subcarpathique est l'objet de nombreuses demandes

Les exploitations forestières de la contrée dénommée Russie subcarpathique deviennent un des marchés les plus achalandés des bois en Europe; un grand nombre de maisons étrangères ont passé de grosses commandes de bois de chauffage aux marchands de bois de cette région. Il n'a néanmoins pas été possible jusqu'ici de leur donner satisfaction, en raison de la grave crise de main-d'œuvre dont souffre actuellement ces Domaines, qui doit effectuer dans un court délai une livraison de 3,000 wagons de bois et avoir besoin pour cela d'embaucher 1,000 ouvriers est, malgré tous ses efforts, dans l'impossibilité de les trouver.

Exportation de sucre hongrois

Dans une réunion de la commission du sucre hongrois, un représentant du ministère des finances a déclaré que les sucreries pourraient, dès que les besoins du marché intérieur seront couverts, exporter le reste de leur production à l'étranger.

Par suite de l'abondance de la production, les affineriers hongrois ont décidé de baisser le prix du sucre de 1,000 couronnes par kilo.

Les troubles de Chine profiteront à l'industrie de la soie japonaise

Mettant à profit la guerre civile en Chine, les exportateurs de soie japonaise se comptent pouvoir développer considérablement leurs ventes sur les marchés américains qui achètent en Chine 30 p. 100 de leurs besoins de soie.

Electrification de l'industrie dans le district de Karkoff (Russie)

Par suite de l'extension de production de l'usine métallurgique de Karkoff, le "Yougostal" (trust sidérurgique) a commencé les travaux d'électrification.

En premier lieu sera électrifié tout l'outillage mécanique. Un moteur de 600 CV vient d'être installé à la place de l'ancienne machine à vapeur, grâce auquel la consommation de combustible a régressé de un tiers.

Très prochainement, on électrifiera la section de laminage du cuivre.

Construction de matériel de tramways en Russie

Etant donné l'accroissement prochain de la construction de tramways en Russie et la demande pour des voitures, la direction du "Yougostal" (trust des machines du Sud) se propose d'organiser la construction de voitures motrices à son usine de Mixkolev. L'installation électrique sera effectuée par "Elmachtruet" (machines électriques) de Leningrad.

PROPAGATION DE LA FOI

LA PROPAGATION DE LA FOI POUR LES ADULTES:

Cette Oeuvre demande à ses associés 1. Pater, 1 Ave et l'invocation saint François-Xavier, tous les jours, et l'aumône d'un sou par semaine, ou 52 sous par année.

Les pauvres peuvent aussi devenir les associés en récitant les mêmes prières et en versant chaque mois une aumône, si minime soit-elle.

Il sera facile d'organiser la croisade de la prière au moyen de cette œuvre. En l'établissant dans toutes les familles, comme le demande le pape et notre archevêque-administrateur, tous les jours, dans notre diocèse et dans le monde entier, s'élèvera de tous les coins la supplication en faveur des païens.

Le bruit de ces prières ébranlera les puissances du Très-Haut, et une pluie de grâces inondera les régions que les missionnaires remplissent de leurs prédications.

Il sera encore facile, au moyen de la Propagation de la Foi, d'organiser, comme le demande l'Église, un cotisation de l'univers catholique afin de former, avec les aumônes de tous, mêmes les moindres, un trésor qui sera mis entre les mains du Saint-Siège et confié à la Propagation pour être distribué aux différentes missions selon les besoins.

Pour répondre à cette demande du pape, Mgr l'administrateur de Montréal disait lors de la bénédiction du séminaire des Missions Étrangères de la Province de Québec: L'œuvre des missions en pays infidèles et païens est une œuvre essentiellement catholique à laquelle tous les fidèles doivent collaborer. Il est temps que notre peuple comprenne qu'il doit prier et faire l'aumône pour le succès de la grande croisade de la propagation de la foi. Il est temps de faire disparaître une foule de petites dévotions locales et personnelles qui accablent toutes les énergies, au détriment des grandes œuvres catholiques. Il faut les remplacer par la grande dévotion à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

CONSEILS A NOS CULTIVATEURS

LE MARCHÉ AUX VIVRES

Beurre de beurrerie	la lb	\$0.36 1/2
Pasteurisé spécial	la lb	\$0.36 1/2
Pasteurisé No 1	la lb	\$0.35 1/2
No 2	la lb	\$0.34
Beurre de ferme	la lb	\$0.31
No 1	la lb	\$0.30
No 2	la lb	\$0.28
Fromage coloré	la lb	\$0.17 1/2
Special	la lb	\$0.17 1/2
No 1	la lb	\$0.17 1/2
No 2	la lb	\$0.16 1/2
Fromage blanc	la lb	\$0.17 1/2
Special	la lb	\$0.17 1/2
No 1	la lb	\$0.17 1/2
No 2	la lb	\$0.16 1/2
Oeufs	la douz.	\$0.60
Frais Spéciaux	la lb	\$0.50
Frais Extras	la lb	\$0.50
Frais Premiers	la lb	\$0.40
Frais Seconds	la lb	\$0.31
Œufs vivants	la lb	\$0.21
Qual: choix, 5 lbs et plus	la lb	\$0.18
Qual: bonne, 4 1/2 lbs	la lb	\$0.14
Qual: moyenne, 4 lbs et plus	la lb	\$0.11
Qual: passable, 3 lbs et plus	la lb	\$0.11
Poulets vivants	la lb	\$0.25
Qual: choix, 2 lbs et plus	la lb	\$0.21
Qual: moyenne 2 lbs et plus	la lb	\$0.18
Qual: passable 2 lbs et plus	la lb	\$0.15
Dindes vivantes	la lb	\$0.30
Qual: choix, plus de 9 lbs, chac.	la lb	\$0.27
Qual: bonne	la lb	\$0.27
Dindes abattues gelées	la lb	\$0.32
Qual: choix	la lb	\$0.30
Qual: bonne	la lb	\$0.30
Canards vivants	la lb	\$0.19
Qual: choix	la lb	\$0.15
Qual: moyenne	la lb	\$0.15
Pigeons vivants	le couple	\$0.30
Jeune	le couple	\$0.25
Vieux	le couple	\$0.25
Lapins	la lb	\$0.12
No 1 (4 lbs et plus)	la lb	\$0.12
Miel blanc	la lb	\$0.11 1/2
No 1	la lb	\$0.11
No 2	la lb	\$0.11
Miel ambré	la lb	\$0.10 1/2
No 1	la lb	\$0.10 1/2
No 2	la lb	\$0.10
Miel brun	la lb	\$0.07
Sirap d'érable	le gal.	\$1.50
No 1	le gal.	\$1.35
No 2	le gal.	\$1.35
Sucre d'érable	la lb	\$0.11
No 1	la lb	\$0.11
No 2	la lb	\$0.10
Agneaux vivants	les 100 lbs	\$11.00 à \$13.50
No 1	les 100 lbs	\$11.00 à \$13.50
No 2	les 100 lbs	\$9.50 à \$10.25
Agneaux abattus	la lb	\$0.18
(à la campagne)	la lb	\$0.18
Choix	la lb	\$0.18
No 1	la lb	\$0.16
No 2	la lb	\$0.15
Moutons vivants	les 100 lbs	\$6.00
No 1	les 100 lbs	\$6.00
Porcs vivants	les 100 lbs	\$9.75 à \$10.00
Porcs à bacon	les 100 lbs	\$11.00
Truies (à bacon)	les 100 lbs	\$6.50 à \$7.50
Veaux de lait vivants	les 100 lbs	\$8.00 à \$10.00
No 1	les 100 lbs	\$4.00 à \$4.50
No 2	les 100 lbs	\$4.00 à \$4.50
Veaux de lait abattus	la lb	\$0.12
Choix	la lb	\$0.12
No 1	la lb	\$0.11
No 2	la lb	\$0.09 1/2
Veaux de champs vivants	les 100 lbs	\$3.75
No 1	les 100 lbs	\$3.75
No 2	les 100 lbs	\$3.00
Bouillonnants vivants	les 100 lbs	\$5.50 à \$6.25
No 1	les 100 lbs	\$5.50 à \$6.25

EMBELLISSEZ
LES ABORDS DE
VOTRE MAISON

Les plantes ornementales n'apportent pas de revenu direct au cultivateur, mais elles ont une valeur indirecte beaucoup plus importante qu'on ne s'en rend compte généralement.

Depuis 1911, plus de huit cents variétés et lignées d'arbustes, arbustes, rosiers, bulbes, fleurs vivaces et annuelles ont été essayées à la Station expérimentale fédérale de Cap Rouge. On a pris des notes sur la rusticité, la grosseur de la plante, l'époque et la couleur de la floraison, c'est pourquoi nous pouvons aujourd'hui faire des recommandations auxquelles on peut se fier.

Parmi les arbustes et arbrisseaux, on peut en choisir quelques-uns permettant de prolonger la floraison du printemps à toute la saison: la pirée de Van Houtte pour le commencement de juin, suivie du chèvrefeuille de Tartarie à feuilles roses, du seringat Bouquet Blanc et de la boule-de-neige; pour la floraison estivale, on pourrait y ajouter la potentilla basse; pour l'automne, l'hydrangea à grosses fleurs.

Si l'on désire une floraison très hâtive on mettra en terre, au mois d'octobre, quelques oignons de tulipes. Potte-bakket, Ecarlate duchesse de Parme, de même que quelques safrans et narcisses, qui fleuriront aux mois d'avril et de mai. En ce qui concerne les rosiers, trois variétés se classent bien au-dessus des autres par leur rusticité: le point le plus important — et leur beauté: ce sont la Frau Karl Druschki (blanche), la Gruss an Teplitz (rouge) et la Jules Margottin (rose).

Une bonne combinaison de fleurs vivaces, pour la floraison ininterrompue, serait: pensées, myosotis et ancolies pour avril et mai, iris et piovinas pour juin, roses trémières et pieds-d'alouette pour juillet, phlox pour août et asters pour septembre, les pensées étant encore en fleur en octobre. Parmi les fleurs annuelles, les suivantes sont recommandées: pois d'odeur, muflier, aster, pavot, Shirley, mignonnette, scabieuse, capucine et une autre comparativement peu connue, la hugelée azurée.

Gus. Langelier, Régisseur,
Station Expérimentale,
Cap Rouge, Qué.

Gus. Langelier, Régisseur. Station Expérimentale. Cap Rouge, Qué.	
Gras d'épaule	\$35.00
Saindoux	la lb
Tinette de 60 lbs	\$0.19
Sceaux de 20 lbs	\$0.19 1/2
Poisson salé	la lb
Morue verte moy. No 1	\$0.06
Haddock	\$0.07
Saumon	\$0.21
Truite	\$0.18
Maquereau	\$0.14
Tabac	(balles de 50 lbs)
Grand Rouge	\$0.32
Grand Havane	\$0.30
Petit-canadien	(balles de 25 lbs)
Rouge-Queues	\$0.30
Pétrole	le gal.
Impérial Royalite:	
(barils de bois de 42 galls).....	\$0.20
Impérial Royalite:	
(barils d'acier 47 galls).....	\$0.20
Gazoline	1 gal
Impérial premier:	
(barils de 47 galls).....	\$0.20 1/2
Quebec	\$0.23 1/2
Huile	le gal.
Albro à machine:	
(2 baril de 40 galls).....	\$0.52
Albro à automobile:	
(le baril de 40 galls).....	\$1.10

NECESSITE DE
BIEN EGOUTTER
SA FERME

L'un des agents les plus importants pour augmenter le rendement et améliorer la qualité des récoltes, est un parfait égouttement de nos fermes par des fossés et des rigoles ou par un drainage souterrain. Ce dernier est plus efficace, mais l'entreprise de drainer étant coûteuse nous n'en parlerons pas.

Cependant si le drainage souterrain ne peut être considéré pour le moment (nous parlons pour le général des cultivateurs) cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas égoutter convenablement nos terres. Les fossés et les rigoles offrent encore le moyen le plus pratique et nous ne devons pas considérer cette opération comme n'étant pas bien nécessaire. Les fossés pour être bien faits doivent être assez profonds pas trop larges, pour permettre à l'eau des rigoles de couler dans le fossé même après une grosse pluie. Un point important et trop souvent négligé, c'est le bord des fossés trop haut pour la plupart. Les bords doivent être un peu plus bas que le niveau du terrain afin d'éviter une perte de terre, et être un agent pour repandre les mauvaises herbes, pour faciliter les cultures et permettre un meilleur égouttement.

Les rigoles sont les drains latéraux. Le fossé, le drain collecteur recevant l'eau des rigoles. Elles doivent être assez profondes, pour que le fond soit légèrement au-dessous du labour et de la raie de courage, pour que l'eau coulant sous le labour coule ensuite dans la rigole. Où les mettre? Partout où l'eau séjourne à la surface pour un certain temps. Là où il y a une baisse ou de dépréciation du terrain, et où la végétation indique un manque d'égouttement. De bons fossés et de bonnes rigoles sur une ferme assurent un bon égouttement; par conséquent, les profits au cultivateur et voici comment: Les pertes qui résultent d'une partie ou d'un terrain contenant trop d'eau équivalent à trois fois la perte qui en résulterait à ne rien récolter sur cette partie de terrain.

D'abord si vous avez un bon fond, ou une partie de terrain non égoutté, vous ne pouvez commencer à labourer jusqu'à temps que l'eau soit évaporée ou écoulée. Ceci retarde vos travaux et c'en est ainsi pour les autres méthodes de culture, alors vous semez tard et vous diminuez votre rendement en proportion. Quelquefois pour ne pas retarder les travaux sur le reste du terrain, on se contente de tourner autour de la partie mouillée et ainsi durant toute la saison ce coin de terre est en retard, vous obtenez une faible récolte et vous avez perdu énormément de temps à tourner autour. Dans plusieurs de ces cas, une bonne rigole ou un fossé, si c'est nécessaire, aurait suffi pour égoutter ce surplus d'eau, en vous évitant une perte de temps, pour vous assurer ensuite une meilleure récolte.

Il est donc très important de bien faire ses rigoles et ses fossés à l'automne, y voir à la fonte des neiges et puis relaire ses rigoles après les semences.

Ne négligeons pas les travaux qui augmentent les profits.

R. P. Charbonneau,
Assistant-Régisseur,
Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Québec.

LE SECHAGE
DU TABAC

Le système de séchage dont nous voulons parler aujourd'hui s'applique à ces types de tabacs que l'on sème à l'air. Ces tabacs sont le Burley blanc, le Green River, le Cigar Leaf, et plusieurs autres tabacs à pipe qui se produisent dans les provinces d'Ontario et de Québec. Les plants sont enlevés sur ces latitudes ou des bâtons d'environ quatre pieds de longueur et suspendus, la tête en cas sur des perches, dans le séchoir.

Un bon séchoir est indispensable pour que le tabac sèche bien. Ceux où les toits coulent ou où l'air sent passer la pluie ou dont les parois sont mal couvertes ne sécheront pas. Les produits égalent. Il faut que le séchoir soit bien ventilé, sur les côtés aussi bien que sur le dessus, mais il faut qu'il soit construit de façon à ce qu'on puisse le fermer hermétiquement lorsqu'on le désire. Lorsque le temps est humide, il faut fermer les ventilateurs le soir et les ouvrir le jour. Lorsqu'il fait sec, on fera le contraire, les ventilateurs seront tous grands ouverts la nuit pour profiter de l'air frais et humide du soir et bien fermés le jour pour éviter que la dessiccation ne se fasse trop vite.

Le séchage consiste en une dessiccation gratuite des tabacs, les feuilles commencent par se faner, puis elles jaunissent et enfin prennent une couleur brune, de canelle. Tous ces changements sont accompagnés d'une perte d'humidité et ces per-

tes sont très rapides lorsque la couleur passe du jaune au brun. C'est à cette époque que les risques de brûlure à la pointe sont le plus à craindre. Il faut une ventilation active et efficace, sinon les tabacs seront endommagés. Pendant une période d'humidité, prolongée, il peut être nécessaire de faire sécher l'air du séchoir au moyen de petits feux de charbon, disposés sur toute la longueur du plancher.

Le séchage est terminé lorsque les feuilles des tiges sont parfaitement sèches; on dépend alors les tabacs et on les écorde des queues feuilles et les tiges se sont asséchées, sous l'effet d'une période de temps humide.

C.-M. Slagg,
Chef du Service des Tabacs.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Dr Henri Lacroix
Spécialiste:
MEDECINE - GENERALE
Maladies des voies génitourinaires, maladies de la peau, maladies vénériennes.
Heures de Consultations
9 à 11.30 hrs a.m. 2 à 5 h. p.m.
7 à 9 hrs soir 1 à 2 hrs p.m.
Dimanche:
468, St-Maurice, Tél. 1385

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau Privé: Consultations: 10 à 11 a.m., 2 à 4 p.m., mardi, jeudi, samedi 6 à 8.30 p.m.
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Médecin

Dr A.-J. Aubin
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143j 179, Lavolette

Médecin

Docteur Dugré
Médecin-Chirurgien
Consultations: De 2 à 4 et de 7 à 9 P. M.
Téléphone 1526
50 -- Rue Royale -- 50
Les Trois-Rivières

Médecin

Dr Alexandre Achpise
Chirurgie-générale
Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes, Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et de l'Empire Britannique.
Consultations:
De 11 à 12, 2.30 à 5, 7 à 8.30
22, rue Des Forges, Tél. 469

Médecin

Dr Hervé Beaudoin
Ex-interne de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.
Maladies des enfants
Médecine générale
Consultations: 1 à 5 et 7 à 9
Téléphone 110
Bureau: 473a St-Maurice.

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigné, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bigné & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 329
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Avocats

Robichon & Méthot
Avocats
Bureau:
Edifice Banque d'Hochelega,
Trois-Rivières

Avocats

Téléphone Bell 1000
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358w
Lucien Comeau
Avocat
148a, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. Michel Côté, rue St-Laurent.

Avocat

Tél. 233
Chas Bourgeois
B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Avocats

Martel & Martel
Avocats
P. N. Martel, C. R., Paul Martel
16, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Avocat

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
3 rue Hart, Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Avocat

Tél. local
Rés.: rue St-Jean-Baptiste
Honoré Grenier
B. A. LL. L.
Avocat
NICOLET
Bureau: rue Notre-Dame

A vendre

AUX TROIS-RIVIERES: 4 logements, revenus de \$600, par an.
AU CAP DE LA MADELINE: 2 habitations, sur route nationale, 1 magasin et 1 logement --- Terrain de 90 x 152; \$3,000. S'adresser à
Arthur Spénard
24-- RUE ST-PIERRE -- 42

Notaire

Casier Postal 554
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire,
C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Desjardins.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Notaire

Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 497, Trois-Rivières

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235
J.A. Lemire, LL. L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Notaire

Tél.: 540 Cap: Tél. 884j
Bureau du soir
au Cap de la Madeleine
Donat Chagnon
Notaire
Argent à prêter, Syndic Autorisé de la loi de faillite.
148a rue Notre-Dame Les Trois-Rivières

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-j
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice, du Samedi midi au Lundi midi.

Architecte

U.-J. Asselin,
Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre Les Trois-Rivières

Architecte

Jules Caron
Architecte
Tél. 720, 21 rue St-Joseph
Les Trois-Rivières

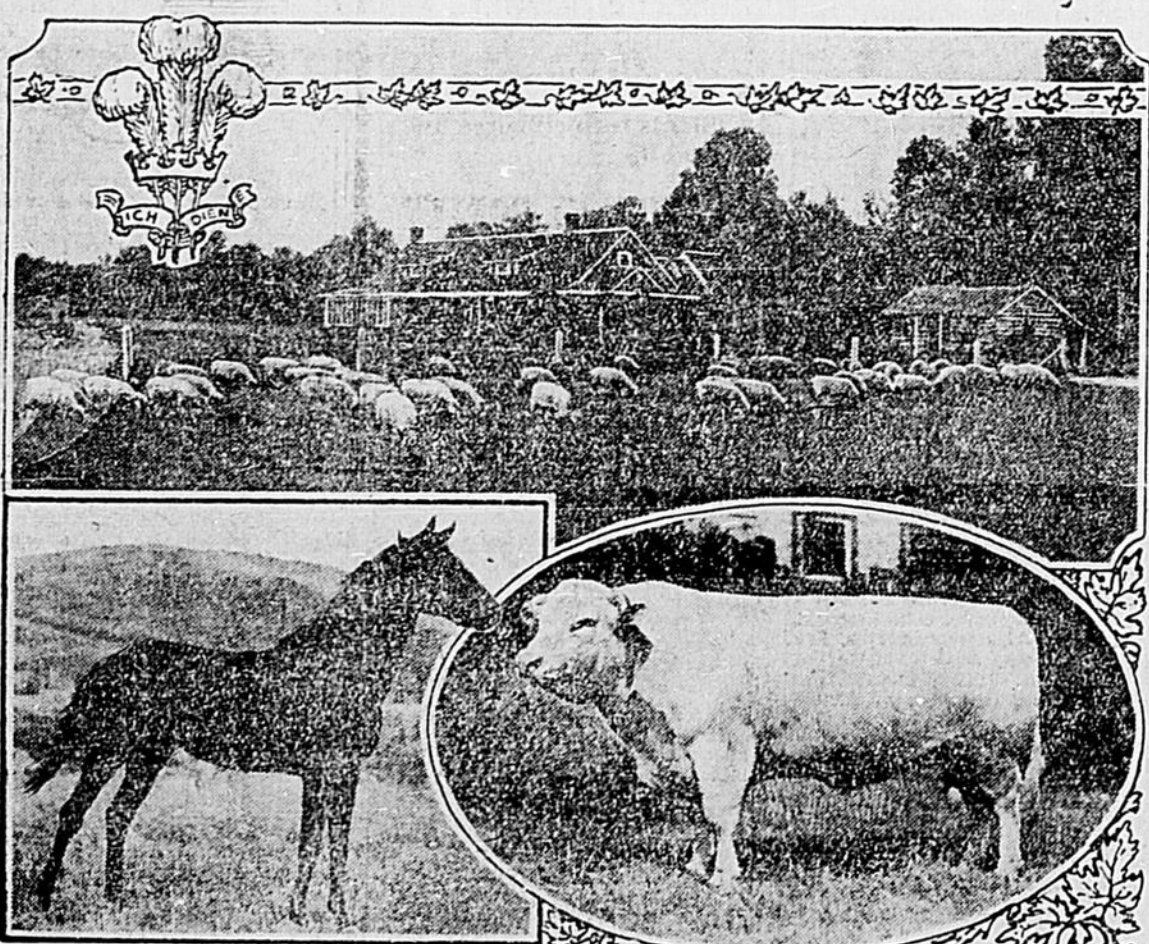
Epicier-licencié

Geo. Cadorette
Epicier-Licencié
Bières, Porters et vins de toutes sortes
Tél. Magasin 445-w
Tél. Salle de Pool 957
67, rue Ste-Cécile, Les Trois-Rivières

Assurances

Alphonse Doré
Feu — Vie — Maladie — Accidents — Autos — Responsabilité Patronale.
Les Frévoyants du Canada.
Tél. 584-w 17, St-Denis.

Le Ranch du Prince de Galles à High River



(En haut) — L'habitation du Prince de Galles, sur son Ranch de High River.
(En bas, à gauche) — "Will Somers", étalon de race pure prêt au Prince de Galles par le Roi d'Angleterre.
(A gauche) — "Shorthorn" importé par le Prince pour l'amélioration de son troupeau.

Le Prince de Galles, qui par ses fréquentes visites au Canada prouve tout l'intérêt qu'il porte à notre pays, est en même temps un enthousiaste du développement agricole de l'Ouest canadien. Son ranch de High River en Alberta, où il aime aller se reposer des fatigues que comportent ses importantes fonctions, est sans nul doute l'une des attractions qui le font choisir le Canada de préférence pour ses voyages de vacances. Cette superbe propriété sise en vue des montagnes Rocheuses, sur les confins de la plaine albertaine, offre certes un charme tout spécial pour quelqu'un qui aime à goûter la solitude et le calme pendant quelques jours, au milieu des prairies et des troupeaux qui y paissent en liberté. Le prince y a fait cette année un séjour assez prolongé et l'on rapporte qu'il a manifesté un vif intérêt pour les améliorations apportées à sa propriété de 4,100 acres, depuis qu'il en est propriétaire lors de sa visite officielle en 1919.

Peu après son retour en Angleterre lors de ce voyage, le prince fit expédier à High River plusieurs animaux de race pure dans le but d'améliorer la qualité de ses troupeaux. Des chevaux provenant des écuries royales, des bestiaux empruntés à la ferme de son père, des moutons achetés de la ferme du duc de Devonshire, etc.

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?
Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.
Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le

NOVORO
Du DR. PIERRE
a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.
La Première Boutteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.
Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé lib. de tous droits au Canada.)

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

PLESSISVILLE

FUNERAILLES DE M^{re} DOUCET

Le 24 octobre décédait à l'hôpital de Plessisville, Joseph Stanislas Doucet, avocat. Il était âgé de 68 ans et deux mois.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, le 27, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis du regretté défunt.

Le service funéraire a été chanté par son fils, l'abbé André Doucet, vicaire à l'église S.-Louis de Gonzague, Nashua, N. H., assisté de l'abbé Alfred Beaudet, curé à S.-Louis de Elanford, comme diacre, et de M. l'abbé Lauréat Dion, vicaire à Plessisville, comme sous-diacre.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-J.-A. Doucet, frère du défunt et curé de la paroisse Saint-Antoine de Padoue, Manchester, N. H.

Dans le sanctuaire, on distinguait M. l'abbé Fernand Dupuis, curé de Plessisville, Mgr Onil Milot, P. D. V. G., curé de Victorville, confère de classe du disparu; M. le chanoine J.-S. Poirier, curé de Princeville; MM. les abbés Cyrille Moreau, vicaire à Princeville, Rosario Faucher, chapelain des Frères du Sacré-Cœur, à Victorville, Eugène Autot, vicaire à Victorville et l'abbé Dumoulin, de l'hôpital du Sacré-Cœur, Plessisville.

Le deuil était conduit par son fils, l'abbé André Doucet, son frère, M. Gaston Ringuet, avocat de Drummondville, ses neveux, Eugène Boisvert, Maurice Dutil et P.-A. Painchaud, Suivaient des parents et des amis de la famille.

Le cercueil était porté par quatre cousins du défunt: MM. Adolphe Pellerin, Orlin Pellerin, Achille Pellerin et Aimé Brassard.

M. le docteur A. Boisvert, M. C. E. Gosselin, notaire, M. l'avocat Houde et M. J.-G. Guilbault, notaire, portaient les coins du poêle. M. Georges Savoie précédait avec la croix.

L'inhumation eut lieu dans le lot de la famille Doucet.

De nombreux témoignages de sympathies ont été reçus, entre autres de Sa Grandeur Mgr Bruneau, de Nicolet, confère de classe du regretté défunt.

Lui survivaient, deux fils, M. l'abbé André Doucet, vicaire à l'église de S.-Louis de Gonzague, N. H., Henri Doucet, de Manchester, N. H., quatre filles, les Révérendes Sœurs Marie des Anges, et Marie de la Présentation de la communauté des Sœurs de la Présentation de S.-Hyacinthe, Madame Gaston Ringuet et Madame Honoré Garneau, toutes deux de Drummondville, P. Q., un frère, M. l'abbé L.-J.-A. Doucet, curé de la paroisse S.-Antoine de Padoue, Manchester, N. H., deux sœurs, la Révérende

ST-DIDACE

GROS INCENDIE

La semaine dernière, Madame Edouard Berniche, qui demeure à 1 1/2 mille du village dans le rang de la Californie, s'aperçut tout à coup que ses bâtiments étaient en feu tandis que son mari, M. Edmond Berniche, était allé à St-Gabriel de Brandon par affaires. L'alarme fut donnée jusqu'au village et M. le curé Bédard a bien voulu faire deux voyages en auto pour conduire les hommes pour combattre l'incendie. Malgré tous les efforts, granges et écuries furent consumées avec leur contenu instruments aratoires, attelages et vingt minots d'avoine qui étaient empochés dans une batterie quand l'écure fut incendié il y avait un cheval qui a réussi à briser son licou et sorti un œil bien endormi, le poil brûlé. C'est une grosse perte pour ce jeune cultivateur laborieux, toutes ses constructions avaient été reconstruites à neuf il y a 2 ans. Toute la population sympathise beaucoup à son malheur.

M. A. Boisjols secrétaire de la paroisse a reçu du gouvernement pour la recommandation de M. l'inspecteur J. Poiras de St-Gabriel de Brandon la somme de \$95.00 pour gratification pour son entretien de nos écoles dont \$45.00 pour la paroisse et \$40.00 pour le village. Nos remerciements et félicitations à qui de droit.

Mme A. Hébert institutrice de cette paroisse a reçu la prime de \$20.00 pour son bon enseignement. Nos félicitations.

MAKAMIC

Mme Ovide Pepin vient de partir pour l'hôpital St-Joseph de La Tuque pour la guérison d'une très longue maladie dont elle souffre depuis de longs mois.

M. et Mme J. S. Rivest sont de retour d'une promenade de 15 jours dans la paroisse de L'Ontario principalement à Châteaufort chez M. Hubert Rivest.

M. Fernand Pepin est aussi revenu de St-Tite et de l'Épiphanie après un séjour de trois semaines.

La température est admirablement belle on ne se croirait pas à la veille de La Toussaint.

La récolte des potagers est faite depuis plusieurs jours, elle est très satisfaisante dans le jardin de Mme Ovide on a cueilli un chou dont personne n'a encore vu le semblable comme grosseur et pesanteur, près de 25 lbs.

Sœur Marie du Carmel, des Ursulines de Roberval et Madame J.-H. Dutil, de Chicoutimi.

CAP-DE-LA-MADELEINE

INCENDIE

Dimanche vers 11 hres 1/2 de l'avant-midi les pompiers du Cap furent appelés pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans une maison à deux étages et finie en bois sur la rue Montplaisir.

A l'arrivée des pompiers la maison n'était qu'un brasier ardent.

Malgré le bon travail des pompiers sous la direction du chef Normandin le feu n'a pu être mis sous contrôle que vers 1 hre de l'après-midi après un dur travail.

On n'a pu rien sauver du ménage qui est beaucoup endommagé par l'eau et la fumée.

Le locataire de cette maison était un M. Hamel.

On ignore la cause du feu.

SERVICE POUR LES DEFUNTS

Lundi eut lieu le service pour les défunts de la paroisse du Cap.

Une foule énorme envahit la nef et le jubé.

Le service a été chanté par le Rév. Père Robert, O. M. I., assisté des Rév. PP. Richard, O. M. I., et Pratte, O. M. I., comme diacre et sous-diacre.

Le chœur de chant de la paroisse rendit avec âme la messe des morts.

M. A. Rochefort organiste touchait l'orgue.

AUTRE SERVICE

Ce matin, à 7 hres eut lieu au milieu d'une foule nombreuse un service solennel pour le repos de l'âme des membres défunts appartenant à la congrégation des dames de Ste-Anne de la paroisse Ste-Marie-Madeleine.

CEREMONIE DU SOIR

Dimanche soir à l'église du Cap avait lieu aussi une grande cérémonie pour la clôture du mois du Rosaire. Le salut a été célébré par le Rév. Père Beaudry, O. M. I. Il y eut sermon par le Rév. Père Supérieur parlant des âmes du purgatoire et ensuite un libéra fut chanté. Cette même cérémonie eut lieu aussi dans l'après-midi pour les enfants. Le Rév. Père Pratte prononça le sermon.

NOTES PERSONNELLES

M. Pierre Lanouette de Plessisville est en promenade au Cap chez des parents.

M. et Mme Johnny Richard du Cap sont de retour d'une promenade à Pont-Rouge.

M. Wilfrid Dufresne de Montréal, est en promenade au Cap chez des parents.

Joseph Richard du Cap est de retour d'une promenade à Pont-Rouge.

MM. Ulric et Maurice Richard du Cap sont de retour d'un voyage à Shawinigan.

SAINT-TITE

UNE EMISSION DE DEBENTURES

La Corporation de la paroisse de St-Tite vient d'émettre un emprunt de Cent mille dollars à 5 1/2 % remboursable de un à 20 ans et qui est pratiquement presque toute vendue à des prêteurs de notre ville.

TRAVAUX TERMINES

On est à mettre la dernière main aux travaux de construction d'une route près du grand pont Rouleau sur la rivière des Envies, qui évitera la courbe dangereuse qu'il y avait auparavant.

POUR LA CHASSE

Grâce à la température superbe que nous avons depuis plusieurs semaines, nos amateurs de chasse s'en donnent à cœur joie et pour plusieurs les succès dépassent les espérances.

NOTES SOCIALES

M. l'abbé E. Fusey, curé de la paroisse de Ste-Famille était de passage ici ces jours derniers.

M. Médéric Mercure est allé à Grand-Mère ces jours derniers.

M. Marie-Angèle et Rachel Richard, du Cap de la Madeleine étaient en visite en notre ville la semaine dernière.

M. et Mme Johnny Richard, du Cap de la Madeleine étaient aussi en promenade chez des parents dernièrement.

M. Florence Carbonneau de St-Etienne des Grès a passé quelques jours en notre ville ces jours derniers en notre visite chez des amis.

M. Dupont, de St-Narcisse était l'hôte de sa fille Mlle Blanche Dupont, secrétaire de M. Rioux, agronome et chef d'autres parents.

M. Léon Brunelle est en promenade à Montréal pour une quinzaine chez sa sœur Mme Amédée Gosselin, et autres parents.

M. Jeanne et Auréa Cossette sont allées faire une promenade chez des parents à Shawinigan Falls.

M. Bruneau Germain, de Québec était l'hôte de son frère le notaire P. Germain pour quelques jours la semaine dernière.

Étaient en visite ces jours derniers chez M. J. A. Bussières, Gérant de la Banque d'Hocheville; M. l'abbé Gauthier, M. Poulin ainsi que M. Lévesque et Bouchard de Sherbrooke.

Le Rév. Frère Noël, de la Communauté des Oblats, de Villeneuve, Témissamingue, a passé quelques jours chez son père M. Médéric Mercure, la semaine dernière.

M. et Mme Alex. Carrier et leur famille passent l'hiver dans le Comté de Pontiac, afin de permettre à M. Carrier d'exercer une surveillance plus étroite dans ses chantiers.

M. Jeanne et Auréa Cossette sont allées faire une promenade chez des parents à Shawinigan.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

M. Adolphe Marchand, aussi de La Tuque a passé quelques jours en cette ville la semaine dernière.

Madame Martine Massicotte et sa fille Alida sont revenues d'une promenade de quelques jours chez des parents à La Tuque.

Mme M. A. Giacomo et leurs enfants, ainsi que Mme A. J. langer, du Canton Lamothe, Abitibi sont en promenade pour quelques jours chez M. Joseph Fournier.

M. et Mme Emile Pronovost sont les heureux parents d'un fils baptisé dernièrement en notre église paroissiale sous les noms de Jean-Jacques-Jules.

Parrain et marraine M. et Mme J. Oscar Pronovost, de Garneau Jct. Portait le bébé Mme T. Rivard.

LA-POINTE-DU-LAC

EN VISITE

Des Trois-Rivières, Mlle Blanche Larrière, l'invitée de Mlle Almoza Garneau, M. et Mme O. Fleury chez M. T. Rouette, marchand, M. et Mme E. Duval et leurs enfants, Madeleine Jean-Jacques et Ruth chez M. N. Duval et N. Plamondon, M. et Mme G. Lefrançois et leur fille Suzanne, chez leurs parents MM. E. et Ad. Biron. M. Gérard Biron chez ses parents, M. et Mme Pierre Morand et leur fils Raoul, du Pont St-Maurice M. et Mme O. Mongrain du Cap de la Madeleine, chez MM. D. et A. Mongrain restaurateurs.

M. Alfred Desfossez de Bienville chez son oncle, M. Alfred Guay.

Mme Arthur Paquin, institutrice de St-Boniface, chez son frère, M. Omer Dufresne où demeure son père, M. Alfred Dufresne, dangereusement malade.

M. et Mme W. Garneau et leur fils adoptif, Jean-Paul, de St-Narcisse, sont venus en auto au couvent où leur fille, Mlle Georgette est pensionnaire et chez M. T. Rouette, marchand.

E. D.

CAP-DE-LA-MADELEINE

ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Tableau d'honneur du mois d'octobre

8e Année: 1er Henri Larivière 88 1/2 %

2e Philippe Francœur 87 %; 3e Gabriel DeGonzague 85 %; 4e Fernand Lemay, 84 %; 5e Henri Tremblay, 82 %.

7e Année: 1er Gérard Clermont 89 %; 2e Philippe Daveluy 88 %;

3e Paul Baron 86 %; 4e Paul Dumont 85 %; 5e Fernand Verrette 84 %.

6e Année: 1er Clément Cossette 88 %; 2e Paul-Émile Cloutier 87 %;

3e Julien Longval 82 %; 4e Lucien Dumont 81 %; 5e Omer Vaillancourt 80 %.

5e Année: 1er Pierre-Paul Cossette 84 %; 2e Roland Dion 82 %; 3e Gérard Racine 81 %; 4e Lévesque 81 %;

5e Henri-Paul Beaumier 80 %.

4e Année: 1er Lucien Brière 93 %;

2e Philippe Daviau 92 %; 3e Robert Bellefeuille 91 %; 4e Harry Pelletier 90 %;

5e Barnabé Francœur 88 %.

3e Année: 1er Henri Genest 96 %;

Honoré Beaumier 95 %; 3e Léo Lavergne, 94 %; 4e Gérard St-Pierre 94 %;

5e Charles-Henri Robert 93 %.

2e Année: 1er Romeo Savard 95 %;

2e Alfred Beauchamp 94 %; 3e Charles Gendron 93 %; 4e Alphonse Fournier 93 %;

5e Maurice Arnaud, 92 %.

1ère Année: 1er Louis-Georges Drolet 98 %;

Henri Gélinas 97 %; 3e Jean Noël Montgrain 96 %; 3e François Tétrault 96 %; 5e Yvon Voyer 95 %.

STE-FAMILLE

ECOLE DES FRERES DU SACRE-COEUR

4e Année: 1er Hervé Lacroix 94 %;

2e Maurice Brousseau, 87.8 %; 3e Raoul Morand 87.2 %; 4e Camille Tremblay 84 %; 5e Sylvère Faucher 83 %.

3e Année: 1er George-Etienne Beauchemin 93 %; 2e Armand Normandin 88 %;

3e Lucien Gilbert 88 %; 4e Georges Lacroix 82 %; 5e Hector Laperrière 81 %.

3e Année: 1er Claude Rochefort 88.9 %; 2e Paul Fortin 88.2 %; 3e Roland Laperrière 87 %;

4e Armand Ayotte 86 %; 5e Fernand Laperrière 84 %.

2e Année: 1er Edgar Côté 96 %; 2e Marcel Boisvert 93 %; 3e Lucien Beaudet 93 %; 4e Alexandre Cossette 92 %;

5e Ferdinand Laroche 91 %.

L'éducation ne se fait pas seulement avec des baïsses, des caresses et des condescendances faciles. Cette tendance prévaut trop aujourd'hui, et on oublie trop souvent que celui qui ne se sert pas de la verge a de la haine pour son fils. La véritable éducation doit s'inspirer de la vraie charité.

Pie X.

STE-JEANNE-D'ARC

Jeudi matin en notre église, eut lieu le service anniversaire de Mme Marie Lorange, épouse de feu M. Arthur Drolet.

Pour la circonstance, notre saint temple avait revêtu ses plus riches tentures de deuil. M. le curé Carbonneau officia, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. Parmi l'assistance, on remarquait ses neuf enfants: Rév. Sœur St-Aimé, religieuse au couvent de la Providence de Joliette, M. Zéphire et Emilienne, Mme Wilfrid Marchand (Alma); Mme Jos. Lemie (Étudiante); Mme Abraham Petit (Albertine); M. Georges, MM. Ovide et Armand accompagnés de leurs dames.

La chorale paroissiale rendit avec âme la messe des morts harmonisée.

A la fin du deuil nous renouvelons nos plus vives sympathies.

MAUX DE REINS. Mr. Carl Vinzel, de Brookings, Sask., écrit: "Je veux exprimer mon appréciation sur le No. 10 du Dr. Pierre il m'a guéri de maux de reins dont j'étais affligé depuis plus de cinq ans. J'avais consulté plusieurs docteurs et essayé différents médicaments sans obtenir de soulagement. Je me sens maintenant bien et fort." Ce remède végétal si digne de confiance n'est pas vendu par les pharmaciens, il est envoyé directement par les fabricants, Dr. Peter Fahney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

RAFFLE DE DINDES

(De notre correspondant)

Grand-Mère. L'Association des Pompiers Volontaires de notre ville donnera sa fête annuelle de dîners vers la mi-décembre. Ils ont obtenu à cet effet, gratuitement, la salle de l'hôtel de ville.

Je supplie notre Seigneur et sa très sainte Mère de vous combler de leurs plus saintes bénédictions.

Bx Jean Eudes.

SAINT-LEON

NAISSANCES

Le 3 octobre M. et Mme Rodolphe Coulombe ont eu un fils baptisé sous les noms de Joseph, Frédéric, Alfred, Robert.

M. et Mme A. Alfred Coulombe, marraine Mme A. Frédéric Coulombe oncle et grand-mère de l'enfant. Porteuse: Mme Félix Lafond grand-mère.

Le 27 M. et Mme Albertino Rivard ont eu une fille portant les noms de Marielle-Bernadette-Lauza. Parrain et marraine: M. et Mme Ernest Lafleur oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Antoinette Paillé.

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

RAPPORT DU
GERANT DE
SHAWINIGAN

(de notre correspondant)

Chûtes Shawinigan, 4. — Le compte du revenu pour le mois de septembre accuse un déficit de \$549.27; le surplus qui était de \$1589.85 au 31 août n'étant plus au 30 septembre que de \$1,040.58. Les revenus totaux de la cité pour les trois premiers mois ont été de \$67,482.92 tandis que les dépenses ont été de \$66,442.35, laissant un surplus à date de \$1,040.58, tel que mentionné lus haut.

Durant le mois, il a été encaissé une somme de \$6,838.71 et les déboursés se sont élevés à \$29,067.43. Il n'y a aucun doute que ceci devrait être grandement amélioré durant le mois d'octobre alors que les comptes de taxes pour les règlements d'emprunt ont été établis et que l'intérêt sur ces taxes commencera à courir le 1er novembre pour ceux qui n'auront pas encore été payés. Nous croyons que la grande majorité des propriétaires tiendront à épargner l'intérêt qui courra à partir du 1er novembre en payant leurs taxes avant cette date. Au 30 septembre, la cité avait en caisse et en banque le montant de \$70,469.56.

Les dépenses en septembre pour l'exécution des travaux permanents pré-vus par les règlements d'emprunt ont été de \$17,396.76. Elles couvrent sur-tout les travaux de pavages sur plusieurs rues, l'installation d'une conduite d'aqueduc à la station des pompes dans le quartier No 3, l'achat de boyaux pour le département des incendies et la construction d'une scène comme addition au Poste No 2.

Les dépenses sur le appropriation du budget se sont élevées à \$22,225.97.

Bibliothèque municipale

386 personnes ont visité la bibliothèque durant le mois et 450 livres ont été prêtés pour lecture à domicile.

Département de la voirie

Les dépenses dues à l'entretien des rues, trottoirs, ruelles, enlèvement des vidanges, etc. se sont élevées à \$17,665.50 pour septembre comparé à \$3064.23 pour le mois précédent et à \$1543.77 en septembre 1923.

Durant ce mois, M. Onésime Boisvert fut pour le montant de \$200.00 le transport des hangars de M. Richard Cossette de la rue St-Onge. La cité s'était engagée à ces travaux en vertu d'un contrat passé avec M. Cossette, lors de l'achat d'une bande de terrain pour l'élargissement de la rue St-Onge.

La rue Cascades ayant été pavée jusqu'à l'escalier conduisant à l'hôtel Cascades, le reste, c'est-à-dire la partie supérieure de la côte, devra être améliorée en y mettant de la pierre et en y construisant un rempart de manière à éviter tout accident.

Le 30 septembre, après les pluies torrentielles des 29 et 30 de ce mois, quatre éboulements se produisirent dans la côte conduisant à la Baie Shawinigan et la circulation fut de ce fait arrêtée pendant deux jours. Comme deux de ces éboulements étaient dus à certains travaux faits par le Pacifique Canadien, cette compagnie a dû se charger du débarrasser des terres qui s'étaient accumulées sur le chemin; le reste fut fait par la ville. D'après les records de la Shawinigan Water & Power Co., il est tombé le 29 septembre deux pouces d'eau et le 30 septembre quatre pouces d'eau.

Durant le mois, 52.26 tonnes de pierre concassée ont été employées pour les rues et 4.72 tonnes pour les ruelles. Six permis de construction ont été

amis pour une valeur totale estimée par les propriétaires à \$30,475.00.

TRAVAUX PERMANENTS

Pavages

Avenue Station—Commencé 4 septembre, terminé 17 septembre 1924.
Rue Mance—Commencé 30 août, terminé 11 septembre.
Chemin Ile Melville—Commencé 30 juillet, terminé 17 septembre.

Ave des Cèdres de 7ème à 9ème rue. Commencé 13 septembre, non terminé.
Septième rue—Commencé 26 août, terminé 17 septembre.

Trottoirs
Rue Ste-Anne—Côté ouest—Commencé 28 août, terminé 12 septembre.
Ave des Hêtres—Commencé le 2 septembre, terminé 5 septembre.

Avenue Station—de la 3ème à la 4ème rue—Commencé 5 septembre, terminé 13 septembre.

Général
Salle publique—Poste No 2—commencé 6 septembre, non terminée.

Divers
Egoût rue Vincent—commencé 13 septembre, terminé 26 septembre.

Aqueduc Broadway—commencé 24 avril, non terminé.

Nivellement côte de la Baie Shawinigan—commencé 14 avril, non terminée.

Enlèvement des vidanges
L'on a dépensé en septembre \$466.21 pour l'enlèvement de 322 tonnes de déchets, soit environ 56lbs par capita. Ces déchets furent ramassés comme suit:

Quartiers Nos 1 et 2—364 voyages pesant environ 1600 lbs.
Quartiers Nos 3—165 voyages pesant environ 1600 lbs.

Département de l'Aqueduc

Les dépenses de ce Département en septembre ont été de \$1,206.99 comprenant le salaire des mécaniciens, le coût du pouvoir électrique et le service en général.

Les pompes ont été opérées comme suit:

Quantité totale d'eau pompée, 32,260,000 galls; Quantité livrée à Baie Shawinigan, 1,800,000 galls; Services des incendies, 61,000 galls; Arrosage des rues, 767,000 galls; Moyenne par tête par 24 heures, 23.89 galls; Quantité livrée à l'usage domestique, 29,632,000 galls.

D'après les analyses quotidiennes du bureau d'Hygiène provinciale, 2 tubes sur 18 contenaient des colibacilles.

Département de Police et Santé

Les opérations de ce Département ont été exécutées d'une manière régulière. Les dépenses se sont élevées à \$1,602.80, comparé à \$1,161.93 pour le mois précédent et à \$1618.05 en septembre 1923.

Les activités du chef de police et des constables peuvent se résumer comme suit, à partir de leur attribution:

Nombre d'appels à la police sans arrestation 84
Personnes en état vresse conduites à domicile 7
Arrestations pour ivresse 9
Plaintes pour vols 4
Mandats d'arrestation 4
Mandats de perquisition 2
Valeurs retrouvées \$116.00
Enfants retrouvés et remis aux parents 2
Pour contravention au règlement de circulation 10
Prisonniers conduits aux Trois-Rivières 1

Arrestation pour avoir blasphémé 1
Arrestation pour faux chèques 2
Lumières rapportées à Electric Service Corp'n 37
Perception de la taxe du marché: Quartiers Nos 1 et 2 \$270.85
Quartiers No 3... \$13.80
Perception de la taxe pour chiens et chevaux: Quartiers Nos 1 et 2 \$435.00
Quartier No 3... \$270.00

Santé, Hygiène et Inspection sanitaire

Le chef du bureau d'hygiène rapporte pour le mois de septembre 17 cas de coqueluche et 1 cas de fièvre typhoïde. L'inspecteur sanitaire a fait régulièrement la visite des marchés et des étals des bouchers. Chez les bouchers, il a confisqué un porc venant des abattoirs, Davis, de Montréal, et 76 lbs de lard de production locale. Il a aussi confisqué sur les marchés 250 lbs de viande comme impropre à la consommation. Onze échantillons furent analysés, dont 7 pour le gras et quatre pour la quantité de bactéries qu'ils contenaient. Dans les premiers cas, les résultats ont été satisfaisants, mais dans le second cas le lait analysé laissait à désirer.

Cour du Recorder

La cour du recorder a rapporté en septembre la somme de \$72.00 et les dépenses ont été de \$61.50.

Département de Feu et Eclairage

L'éclairage des rues a coûté en septembre la somme de \$879.60 et les salaires des gardiens et des pompiers et l'entretien général des Postes ont coûté \$1,281.53, faisant un total de dépenses pour septembre de \$2,160.30. 37 lumières ont été rapportées éteintes à la Cie Electric Service Corporation qui a fait les réparations nécessaires.

La Brigade du Feu durant le mois a quatre appels comme suit: Feu causé par un éventail 1
Divers 1

Les salaires des pompiers volontaires se sont élevés à \$95.00.

Département des Parcs et Marchés

Le nettoyage des Marchés a coûté la somme de \$43.98, et l'on a dépensé \$130.21 pour l'entretien des parcs et parterres.

Le 17 septembre, l'ingénieur de la cité, M. J. A. Bernier, donna sa démission comme ingénieur de la cité pour prendre charge de la position de géant de la cité de Grand'Mère. M. E. Alide Delisle fut nommé à la succession de M. Bernier comme ingénieur de la cité de Shawinigan Falls.

CANADIEN NATIONAL

DES MILLIERS DE GENS SE RENDONT AU FOYER PATERNEL LE JOUR D'ACTIONS DE GRACE

Le Jour d'Actions de Grâce tombe, cette année, le 10 novembre, un lundi. Avec le dimanche précédent, cette fête formera un congé d'assez longue durée pour permettre des voyages un peu éloignés; aussi, des milliers de gens iront à la campagne rendre visite, soit à leurs vieux parents, soit à des amis.

Les directeurs du service des voyageurs pour le Chemin de fer National du Canada ont pris des mesures spéciales pour assurer à tous leurs passagers, sur tous les parcours, un service suffisant et confortable. Toutefois, comme il est impossible de prévoir exactement le nombre de voyageurs qui leur faudra transporter, ceux qui se proposent de faire un voyage feront bien de retenir leurs places de wagons-lits et wagons-salon, pour l'aller et le retour, aussi longtemps d'avance que possible.

AU CONSEIL
DE VILLE DE
GRAND'MERE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 4. — Une assemblée régulière du conseil municipal de notre cité a eu lieu mercredi le 29 octobre dernier à laquelle furent présents le Maire et tous les conseillers. La séance fut des plus paisibles, à l'exception cependant d'une vive passe d'armes entre un membre du conseil et un contribuable, discussion qui intéressa vivement tout l'auditoire. Le conseil procéda à l'examen de la liste des électeurs-parlementaires pour 1924-1925. Vu qu'aucune plainte n'avait été faite contre cette liste, ce travail fut de courte durée.

M. Elzéar Leblanc, propriétaire de la Crémère de Grand'Mère demande au conseil la remise d'une licence de \$25.00 qui lui fut chargée, comme épicer, pour la vente du beurre au détail. Vu que le commerce de M. Leblanc, comme il est, comporte la vente de ce produit, le conseil autorisa la remise de cette taxe.

L'Association des Gardes d'Honneur de cette ville et des Pompiers Volontaires demandant au conseil l'usage de la salle, le premier pour l'Euchre et les derniers pour une raffle de dinde. Le conseil accorde ces deux demandes et cela à titre gratuit.

M. Lionel Lussier, des Trois-Rivières, au nom des anciens élèves de l'Académie de la Salle demande au conseil l'usage de la salle de l'hôtel de ville, à un prix de faveur, pour deux soirées qui seraient données en novembre prochain. Le conseil refuse cette demande et ces amateurs devront s'en tenir aux conditions ordinaires.

M. L.-O. Gélinas, de St-Florent, revient encore à la charge et demande au conseil de régler sa réclamation au sujet de dommages causés à son camion-auto dans une rue de la ville. Pour une deuxième fois cette réclamation est renvoyée.

On donne autorisation au Gérant de la Cité M. Bernier, à signer au nom de la Ville un bail de trois ans au prix annuel de \$360.00, avec la Fairchild aerial Survey Ltd, pour le logement du deuxième plancher dans la bâtisse Dallaire appartenant à la Corporation. Un bail de trois ans devra être aussi signé entre la ville et M. le Gérant Bernier pour le logement du bas, au prix annuel de \$420.00.

On autorise le Gérant de la Cité à échanger le cheval de la voiture aux échelles, dans le Dept des Incendies, aux meilleurs conditions possibles.

Un requête des propriétaires d'une certaine partie de la rue St-Georges est faite au conseil, demandant que trois lampes électriques de rue soient installées à différents endroits sur cette rue. Cette demande est renvoyée au Gérant pour étude et rapport.

Lecture est faite au conseil d'une suggestion de M. J.-T.-A. Mélançon, contracteur de cette ville, au sujet de garde-fous en ciment, au pont de la rue St-André. Ces suggestions sont renvoyées.

FAITS DIVERS de
GRAND'MERE

DIPLOMEES EN CULTURE PHYSIQUE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 4. — Les élèves de M. R. Oumet, professeur de culture physique au Collège, et qui donne des cours du soir ont passé avec succès leurs examens de la catégorie B, sont: Mlles Florina Lafond, Rosa Descôteaux, Jeanette Poulin, Alphéda Raiche et Gabrielle Mayrand, institutrices et Mlles Yvonne Lacourse, Rosa Donatigny, Gabrielle Donatigny et Jeanne Gerin. Nos félicitations.

UN RECORD

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 4. — La Compagnie Laurentide a actuellement en réserve, dans sa cour, une quantité de 140,000 cordes de bois de pulpe, comme provision pour la saison d'hiver. C'est la plus grande quantité de bois que cette compagnie a emmagasiné dans ses murs, à date. La plus grande quantité fut de 110,000 cordes.

PROCHAIN CONCERT

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 4. — L'Orchestre Laurentide de cette ville, sous la conduite de leur dévoué Chef M. Frank Meersbergen, donne, le 7 Novembre prochain, dans la salle de l'Assemblée Hall, un grand concert pour le bénéfice de cette association musicale. Tout s'annonce comme devant être un franc succès.

IMPORTANTE ASSEMBLEE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 4. — Les membres de la Garde d'Honneur de notre ville auront ces jours-ci une très importante assemblée dans le sous-sol de la salle du marché. On y discutera d'autres projets, l'organisation d'un grand euehre qui sera donné au commencement de décembre.

FEU DE CHEMINEE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 4. — Le jour de la Toussaint au midi nos pompiers volontaires furent appelés pour un feu de cheminée dans le bloc Matteau, rue St-Georges. Les occupants de la bâtisse s'en tirèrent avec une bonne peur et pas de dommages.

VENTE DES BANCs

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 4. — M. le Curé H. Deschênes, de St-Jean-Baptiste a procédé dimanche dernier après la grand-messe à la vente des bancs pour les prochains trois mois.

LA CHORALE DE ST-PAUL

Grand'Mère, 4. — La chorale de St-Paul est à l'exercer une messe harmonisée pour la fête de Noël. La chorale de St-Jean-Baptiste commencera ces exercices pour cette grande fête, d'ici quelques semaines.

Notes Sociales
de Grand'Mère

M. J.-L. Champigny est revenu d'une courte promenade à Montréal. M. et Mme Maurice Isabelle, Mlle Bernadette Isabelle, M. Fred. Montpetit et M. Lucien Isabelle ont passé la fin de semaine à St-Casimir.

M. Nérée Germain, de Grande Anse, ainsi que M. et Mme Sylvio Pratte et M. et Mme Onés. Rivard, des Trois-Rivières étaient en visite ces jours derniers chez M. et Mme Alex. Morin.

M. Adélard Rivard est parti ces jours derniers pour aller demeurer dans l'Abitibi.

Mme Lorenzo Lamy, d'Ottawa passe quelques jours en visite chez son père M. Nap. Deshaies.

M. L.-J. Lahaie, de Montréal, était de passage ici ces jours derniers.

M. et Mme Georges Pronovost, de Waterbury, Conn., étaient en visite ces jours derniers chez M. et Mme J.-C. Beauséjour.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

ILS REPARENT LEUR BATISSE

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 4. — Les Chevaliers de Colomb de notre ville ont commencé ces jours derniers à faire faire d'importantes réparations aux murs de leur bâtisse à St-Pierre. Ils doivent également faire des travaux de réparations à l'intérieur de la bâtisse afin de lui donner une toilette neuve. Les travaux de maçonnerie sont confiés à M. F. Beauséjour et ceux de l'intérieur le seront probablement à M. Jos.-H. No-beit.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

Le Dr J.-Ed. Guibord a passé la fin de semaine au Cap de la Madeleine où il a suivi la retraite fermée pour les médecins du district.

M. J.-A. Bernier, Gérant de notre cité a passé la fin de semaine l'hôte de M. le Curé Béland, à St-Didace.

M. Félix Pellerin, des Trois-Rivières est en visite chez des parents. M. et Mme J.-W. Samson, ainsi que Mme S. Belleau et sa fille Gabrielle, de Québec étaient les hôtes, ces jours derniers de M. et de Mme Théo Gravel.

EN COUR DU
MAGISTRAT

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 4. — M. le Juge F.-X. Lacoursière, des Trois-Rivières a siégé en notre ville mercredi matin dans les deux causes suivantes:

J.-M. E. Marcotte, demandeur, contre Hormidas Leclerc défendeur. M. Marcotte réclame le paiement d'un billet promissoire au montant de \$75.35 et le défendeur nie l'authenticité du dit billet. M. Ed. Asselin occupait pour le demandeur et M. A. Lefebvre pour le défendeur. M. le Juge rendra son jugement dans quelques jours.

Une autre cause de Dame Yve Jos. Laforme, demanderesse, contre M. Raymond Lafrenière, défendeur. La demanderesse réclame le paiement d'un loyer au défendeur. M. Ed. Asselin représentait la demanderesse et M. Lefebvre pour le défendeur. Le jugement dans cette cause sera aussi rendu dans quelques jours.

EN CONVENTION



DE TOUT UN PEU

DANS LE CIMETIÈRE DE MON PAYS

Quand, las d'avoir peiné toute la vie entière, Mes membres gourds seront par la mort envahis, On creusera mon trou dans l'humble cimetière Silencieux, de mon pays.

Le mal et la souffrance ont amaigri mon buste, Et mes restes glacés ne seront point pesants, En mon pauvre cercueil, sur l'épaule robuste De mes amis, les paysans.

En tête marchera quelque petit choriste Comme je fus jadis, ses cheveux sur le front, Puis, le prêtre, chantant une hymne lente et triste; Et, derrière, les gens suivront.

Nulle part mes écrits ne laisseront de trace, Et j'entrerais sans gloire en l'éternel repos, Où sont couchés déjà les anciens de ma race, Auxquels je mêlerai mes os.

Mais le soleil, au bout de sa chaude journée, Sur ma tombe étendra son flamboyant vermeil; Et comme il fera bon, ma tâche terminée, Goûter enfin le vrai sommeil!

Parfois un rossignol sur le mur vocalise, Et des moineaux viendront, dans les cyprès, nicher, Cependant que vers moi, du bourg proche, l'église Allongera son vieux docher.

Et dans ce champ béni que ne trouble personne, A l'ombre de la croix élevée au milieu, J'attendrai doucement, auprès des miens, que sonne Le dernier jugement de Dieu!

Pierre de PORTGAMP

LES OISEAUX ENVOLES

La tâche maternelle n'est point finie quand les enfants quittent le foyer mais elle devient plus délicate et exige un complet renoncement.

La fille mariée n'appartient plus à sa mère, mais à ses nouveaux parents, l'attirer trop fréquemment vers le vieux nid serait une faute. Il est bon, cependant, que le contact ne cesse point entre l'ancien et le nouveau foyer. Le moment est venu de correspondances intimes. Sans être une Sévigné, toute mère saura puiser dans sa tendresse l'art de rendre ses lettres intéressantes, si intéressantes que dans son petit "home" la-bas, la jeune mariée les attendra bientôt, ces lettres, comme une des joies indispensables de la semaine.

Ce sont des lettres aimables et non de longs sermons ennuyeux; mais à la suite d'une anecdote vivement contée, il y sera fait une courte allusion à telle fête de la Sainte Vierge que la jeune femme pourrait oublier, à telle amie de la famille dont la piété, le dévouement aux pauvres, la résignation dans la souffrance sont des exemples admirables. Une légère critique sur l'éducation que telle jeune femme donne à ses enfants, sur la manière dont elle autre mène son ménage et se rend désagréable à son mari, sont des coups qui portent.

La mère continue ainsi, d'une manière toute discrète et cachée, l'éducation de sa fille. Son influence grandit, en raison même du soin qu'elle met à s'effacer, à ne rien demander pour elle, à tourner uniquement sa fille vers son mari et ses enfants. Son rôle, c'est une vigilance continuelle, une tendresse sans egoïsme et sans gémissements, un dévouement sans phrases, qui ne se propose même pas, mais que l'on devine absolu.

La correspondance, si utile avec les filles, est d'une importance plus considérable avec les fils.

Dans bien des familles habitant la campagne, le fils qui part pour le collège vers dix ou onze ans peut, à ce moment-là, dire adieu aux doutes du foyer familial. Il n'y reviendra plus qu'en passant, pendant de courtes vacances, souvent abrégées par des excursions, des voyages, des séjours à l'étranger. Sa vie de collège finie, ce sera l'entrée dans telle ou telle carrière, puis le mariage.

Va-t-il donc, à dix, onze ans, échapper à sa mère? Non, si elle sait écrire; et si elle ne parle point de l'art épistolaire. Savoir écrire à son fils, c'est savoir l'intéresser, savoir l'envelopper de loin de sollicitude et de tendresse, savoir vivre de sa vie, de ses joies et de ses ambitions d'écolier, et le faire vivre aussi dans l'atmosphère familiale.

Plus tard, quand il poursuivra ses études dans la grande ville, quand il débuttera dans sa carrière, qu'il se trouvera isolé, si inexpérimenté, si exposé, quel besoin il aura des lettres de sa mère! Mais il ne faut pas que ces lettres soient banales, qu'elles se bornent à parler des saines de la famille et des nouvelles locales.

Les mères ont quelquefois peur de leurs grands fils. Elles n'osent pas les interroger sur leurs travaux, leurs amis, l'emploi de leurs journées, leurs diversissements, leurs petits et gros ennuis. Les pères n'écrivent pas. Les vacances sont rares et courtes. Le jeune homme qui l'on ne demande rien prend l'habitude de parler de lui le moins possible. Ses parents deviennent tout à fait étrangers à sa vie. Ils connaissent par le menu les accidents qui arrivent à leurs voisins; ils ignorent les petites joies ou les petits déboires de leurs

MODELE D'INNOCENCE

Le Fils de Dieu a voulu que sa très digne Mère passât par l'état de l'enfance, afin de nous donner par ce moyen un exemplaire et une règle de la vie que tous les chrétiens doivent mener, qui sont obligés par les lois de l'Evangile, d'être des enfants en innocence, en simplicité, en humilité, en obéissance, en pureté, en douceur, en mansuétude. Je vous dis en vérité, dit notre Sauveur, que si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez jamais dans le royaume des cieux. Rendez grâce au Fils de Dieu de vous avoir donné un exemplaire si noble et si charmant, et une règle si sainte et si douce! Si vous voulez imiter son innocence, craignez le péché, fuyez-en les moindres ombres plus que la mort; et vivez en sorte qu'on puisse dire de vous avec certitude que vous ne savez ce que c'est que de nuire à personne, et qu'ainsi vous soyez véritablement innocents; car qui dit "personne innocente" dit une personne qui ne sait ce que c'est que de nuire à qui que ce soit, et, par conséquent, qui ne sait ce que c'est que le péché, parce qu'il n'y a que le péché qui soit nuisible.

Bx Jean Eudes, L'Enfance admirable.

Notes d'Élégance

Les nids d'abeille

Le flou des soirées modernes se prête admirablement aux effets vaporeux de jupes ou des volants frôlés dont la molle retombée donne une grâce languissante aux silhouettes féminines; pour rajouter un vieux thème, on dispose ces fronces en "nids d'abeilles" sur dix ou douze rangs; cela les régularise en dessinant à la hauteur des hanches une garniture toute nouvelle. Les corsages frôlés seront ainsi montés à l'encolure et les "nids d'abeille" feront autour du décolletage bateau un empiècement arrondi qui semble taillé en forme.

On nous annonce le succès de la mode sous toutes les formes, moire au mètre, en ruban de toutes nuances. On l'emploie pour ceintures, volants, berthes, manteaux, robes, chapeaux, garnitures de robes; la moire, la belle moire antique est un des grands succès de la saison future.

Que les mères soient bien convaincues de ceci: on a beau être un jeune homme et même un homme, on éprouve toujours une grande douceur à n'être pour sa mère qu'un tout petit enfant. Enfants, les plus virils, les plus forts, le demeurent un peu de toute leur vie, dans le besoin qu'ils ont de se raconter, de s'épancher.

Si la mère ne sait pas tenir ce rôle de confidente, à qui le jeune étudiant, débordant d'ardeur et de vie, ira-t-il se confier? A qui le jeune employé, régué dans un bureau de petite ville, dira-t-il son ennui, son isolement? Dans les conditions de la vie moderne obligent beaucoup de mères à n'être éducatrices que par la plume. Quelles apprentisses à écrire!

Non, leur vie n'est point finie parce que les oiseaux se sont envolés. Quand leurs enfants étaient petits, elles se traînaient un programme d'éducation. Qu'elles s'en traient un autre aujourd'hui. Il sera plus difficile à exécuter que le premier. Il y faudra plus de tact, plus de connaissance des gens et des choses, plus d'esprit de sacrifice.

C'est la belle tâche que leur apport l'âge mûr, tâche qui se poursuivra peut-être jusqu'au seuil de la vieillesse. Un enfant, quel que soit son âge, a toujours besoin de sa mère.

G. Ardant.

SENS ET ESPRIT DES AFFAIRES

Il n'est rien de plus pratique que de posséder le sens des affaires pour réussir dans la vie, ou l'on, sans cesse à transiger avec autrui, il importe donc de l'acquiescer, de se renseigner de toute façon par l'observation, par la lecture des journaux, revues ou livres qui traitent de choses commerciales, par la conversation avec des gens d'affaires compétents. Il n'y a qu'à déployer de la bonne volonté pour en venir là; même avec une intelligence simplement moyenne, on peut réaliser cet idéal à merveille: connaître les affaires à fond.

On ne doit être étranger à aucune transaction de ce monde, alors, s'il arrive un événement fortuit, on saura comment procéder, en évitant des pertes d'argent ou de désagréments quelconques.

Il y a un réel bonheur à s'occuper d'affaires, un bonheur durable, qui n'apporte pas de déception quand on use de tact et de prudence.

Celui qui est habile en affaires l'est en toute autre chose. Il est plus sérieux, plus pondéré, il ne subira pas facilement les influences de lui-même et de son entourage, il a une forte maîtrise de lui-même et il est apte à juger avec rectitude n'importe quelle situation.

Avoir l'intelligence des affaires c'est s'intéresser à tout, savoir pourquoi telle chose existe, c'est regarder autour de soi, c'est comparer, se rendre compte, chercher à pénétrer le pourquoi de tout, essayer de découvrir les moyens les plus appropriés pour faire un succès de sa position et se créer un capital aussi fort que possible.

Quand on recherche les affaires, on ne peut pas s'enlever, la vie est pleine d'intérêts, on a du courage, de l'ambition, de plus, on a l'esprit vaste, on voit le beau côté de la médaille d'abord, et l'on envisage le revers allégrement sans inquiétude.

Il faut savoir vivre comme on doit, ne négliger aucun détail, être constamment en éveil pour tout saisir, suivre la méthode électrique toujours ne rien laisser s'envoler sans en faire son profit.

S'intéresser vivement aux affaires est, en outre, une grande protection morale pour l'individu: ceci empêche l'imagination d'errer en des rêveries dangereuses.

Le bon sens, ce sens droit, clair et net, c'est le génie des affaires; appliquons-nous à le cultiver pour faire de notre vie un brillant succès.

J.-A. R.

Vérité, Candeur Franchise, Sincérité

La vérité consiste à dire les choses telles qu'on les sait. L'amour de la vérité attire la confiance de tous; je ne sais rien de plus doux et de plus flatteur que cette pensée: On croit tout ce que je dis. La candeur montre l'âme telle qu'elle est, elle semble dire à tout le monde avec un sourire: Voyez, il n'y a rien de mal en moi. Rien n'est beau comme cette vertu. La franchise aussi est un reflet de l'innocence; mais si la prudence et le tact ne la dirigent pas, elle peut faire beaucoup de tort. On croit s'excuser en disant: Je suis franc, et le diable que je pense. Prenez garde.

Une flèche lancée sans intention peut faire de profondes blessures. Sachons réfléchir. La sincérité fait non seulement parler comme on pense, mais empêche de parler autrement qu'on ne pense. Rien de délicieux comme les rapports qu'on a avec une personne franche et sincère; une heure de conversation avec elle, quand à son cœur droit et loyal elle joint une intelligence vraie, rend l'esprit et le cœur tout pleins de joie. Ces amitiés sont-elles on est à l'aise avec elles, on n'a jamais peur d'être trompé, et on comprend ces mots d'un moraliste: La sincérité est l'enseigne d'un cœur honnête. Chanoine Sylvain.

Quelques préceptes d'économies journalières. — Évitez de prouver une allumette chaque fois que vous en avez besoin, mais remplacez par un briquet ou par des allumettes de papier que vous aurez vous-même confectionnées et que vous allumerez à une flamme quelconque.

Ne laissez pas brûler le gaz à grande flamme sans une casserole. La flamme qui dépasse le récipient ne sert à rien. Le bouillonnement exagéré est inutile, une petite ébullition rend de plus grands services au point de vue cuisson.

LA PRUDENCE

L'une des vertus les moins pratiquées de nos jours, c'est la prudence. La prudence et si elle a quelque chose de sage, c'est surtout parce qu'elle est utile. Avec plusieurs autres des vertus négligées à l'humanité qui se paganise et court au matérialisme. Si la prudence était une puissance, comme l'orgueil, ou un plaisir l'on verrait plus de gens la respecter; par malheur, elle n'est la mère que de la sagesse et l'on a, à notre époque où le hasard et la fatalité sont si nombreux, de moins en moins cure de cette fille sage.

La prudence n'est pas seulement cette vertu qui nous fait fuir les dangers spirituels, elle veille aussi sur notre bien-être matériel et nous trouvons à tous les instants des occasions de l'exercer. C'est cette prudence qui nous est recommandée chaque jour et dont l'absence est cause de malheurs si nombreux et si souvent répétés. Si l'on pouvait dresser la liste des gens qui sont morts par inadvertance, en une seule année, et la mettre sous les yeux de la foule, ce serait un meilleur enseignement que toutes les exhortations par lesquelles on s'efforce de protéger les gens contre eux-mêmes.

L'on a tort de croire que l'imprudence est le défaut dominant des gens qui ne sont pas prudents. L'imprudence, n'est-ce pas cette disposition de l'esprit qui nous fait dédaigner le danger, qui nous pousse même à courir vers lui et à défier le sort? Imprudent serait celui qui sauterait à cloche-pied sur le rebord d'un toit, au haut d'une maison de vingt étages, car il s'exposerait à tomber et à se blesser sans chute. A vrai dire, il y a peu de gens qui sont à ce point téméraires et la plupart de ceux que nous appelons imprudents ne sont que distraits; la distraction est la pire et première ennemie de la prudence. Elle se dissimule dans les mille attrait d'un étalage qui vous fait vous arrêter, immobile, sous la chute imminente de quelque glaçon; elle vous sourit sous la voilette d'une jolie femme vers laquelle tout à coup vous courez au milieu de la rue, semée d'embûches roulantes et écrasantes; elle vous attire hors de la voie sage des piétons par les reflets trompeurs d'un faux diamant que vous allez en courant ramasser sous les roues d'une voiture. La distraction est pleine d'astuce, elle ne s'attaque jamais à notre raison, qui pourrait la dompter; elle sait plus sûrement arriver à son but en charmant cette éternelle distraite que nous portons en nous, l'imagination.

La résolution à prendre ce n'est donc point de n'être pas imprudent car notre instinct nous fait ordinairement fuir l'imprudence manifestement dangereuse, mais c'est de n'être pas distraits puisque la distraction trahit souvent notre instinct et nous jette dans les griffes du danger. Ce conseil peut paraître superflu mais il ne fait que répéter, sous une nouvelle forme, les appels et les menaces qui sont partout affichés pour attirer notre attention et chasser notre inattention, aux moments dangereux. A l'automobiliste qui fuit sur la route et qui se grise de vitesse que dit le mot: "Danger" sans qu'il lui faille éviter toute distraction et franchir avec prudence la passe semée d'écueils; au garde-moteur qui conduit sa lourde voiture chargée d'être humaine que disent les mots: "Prenez garde", sinon que la distraction est criminelle; aux milliers de personnes qui traversent les rues, que disent les sonneries et les cris de trompes, sinon que la distraction est souvent mortelle et que les distraits ont toujours tort.

La distraction est tellement dans nos mœurs que des ligues se fondent pour la combattre et assurer la sécurité des piétons. Le conducteur arrive à point en un temps où le progrès complice de tous les jours la vie quotidienne, multiplie les formes du danger, accélère la vitesse de la locomotive et nous oblige à lutter, en un incessant duel avec la mort aux cent bras.

Qui nous rendra la vertu de prudence, fruit de réflexion, si ce n'est nous-mêmes? La foule ne réfléchit ni ne raisonne, mais chaque individu est doué d'une somme de jugement dont l'exercice vigilant est la meilleure sauvegarde contre tous les pièges où trébuchent naïvement les distraits.

Il y a dans le beau, comme dans le vrai et dans le bien, quelque principe subtil qui nous contraint à l'aimer alors même qu'il nous tue.

René Boylesve.

Au Royaume De La Mode



Manteau que les automobilistes retrouveront bien par les froides redondées de l'automne.

L'HYGIENE AU FOYER

Pour maigrir:

Voici une diète de l'obésité qu'a bien voulu nous adresser une de nos lectrices, et qui a été expérimentée avec succès:

Déjeuner. — 1 ou 2 morceaux de pain de son (canadien). 1 œuf bouilli ou poché. Pomme, orange ou pamplemousse.

1 banane très mure. 1 morceau de pain brun avec très peu de beurre. Quelques noix, quelques dattes.

2 morceaux de pain brun avec confitures. 1 verre de lait écrémé.

Dîner. — Un morceau de viande maigre, (bœuf), veau, poulet, sans sauce, 1 patate bouillie ou cuite au four. Un dessert (gelatine, fruit confit, pudding au riz, très peu sucré).

Poisson bouilli ou braisé sans sauce, 1 petit morceau de pain brun.

1 patate (comme ci-haut) 1 petit dessert.

— ou —

2 p. fines tranches de bacon. 1 lit morceau de pain brun ou 2 patates, légumes (environ ce qui peut loger dans une tasse à thé).

Une pomme cuite sans sucre. Laitue, céleri, oignon à volonté. Thé et café, sans sucre ni lait, à volonté.

Les soupers ressemblent aux déjeuners. On peut y ajouter un peu sur la quantité, mais éviter le beurre et la graisse.

Évitez la soupe, soupone ou autres mets liquides. Le porc frais ou salé, le beurre et l'huile sont les mets les plus défendus.

Renoncez aux pâtes, bonbons, chocolats, crème de toutes les sortes. Mangez les fruits, (pommes, oranges, pamplemousses ou autres fruits acides) Buvez beaucoup d'eau pure et fraîche, surtout le matin. Un verre d'eau n'engraisse pas croyez-moi.

Brûlez vos épiphures. Vous obtiendrez, avec ce nouveau combustible, de la chaleur sans dépense aucune.

— Oui, elle est bien belle... elle le devient un peu plus chaque jour.

Elle s'interrompt, hésite un moment et murmure: — Avez-vous remarqué, Louis, que M. de Ghiliac la regardait beaucoup?

M. de Ghiliac leva de nouveau les épaules. — Eh! oui, il la regardait parce qu'elle en vaut la peine! Mais vous n'avez pas vu imaginer, je suppose, qu'il va pour cela tomber amoureux de notre fille! D'abord, il a, paraît-il, un cœur rien moins qu'inflammable; ensuite, il manque tant de choses à notre pauvre Valdez pour plaire à un homme comme lui, moi-même, que ça n'est pas possible.

— Un bien le droit de l'être! Ah! en voilà un à qui tout sourit dans la vie! murmure M. de Ghiliac avec un soupir d'envie.

Il se mit à marcher de long en large, les sourcils froncés, tout en aspirant un subtil parfum qui flottait encore dans l'air tiède de la pièce. Valdez venait d'entrer et s'occupait à ranger la table où elle avait servi le thé.

— Dis donc, tu aurais bien pu changer de robe! dit-il d'un ton sec. Crois-tu qu'il soit convenable de te présenter avec cette vieilleries-là? Quelle opinion a dû avoir de toi M. de Ghiliac, accoutumé à toutes les élégances?

— Mais, mon père, vous savez bien que je n'ai pas eu le temps! cette robe est vieille, c'est vrai, mais propre. Et que peut nous faire l'opinion de cet étranger? Il a bien vu aussi que nous étions pauvres, ce qui n'est pas un déshonneur, si nous savons conserver notre dignité.

— Ah! oui, il l'a vu!... Être obligé de recevoir un homme comme lui dans cette maison misérable, et avec ça sur le dos! Il est en désignant sa vieille juquette râpée. Ses domestiques me mettaient à la porte, si je me présentais chez lui comme ça!

Il leva les épaules et reprit sa promenade à travers la salle. Quand Valdez fut sorti, il se rapprocha de sa femme.

— Elle est extraordinaire, cette enfant-là, pour être si peu coquette! Avec une beauté comme la sienne, pour tant!

Un pli profond barrait le beau front de Valdez. Tout en travaillant, elle refaisait mentalement le compte des dépenses du dernier mois. Malgré une économie de tous les instants, ces dépenses dépassaient la modique somme dont disposait la jeune fille. Il est vrai que M. de Ghiliac exigeait pour lui une nourriture plus soignée, il lui fallait du vin, des cigares... Et aujourd'hui la pauvre Valdez se trouvait toute désemparée en s'apercevant qu'elle avait des dettes. C'était peu de choses, mais injustes, au prix de maints prodiges de la tige et de privations personnelles elle avait réussi à équilibrer le maigre budget.

— C'était jour de grand arrosage aux Hauts-Sapins.

Dans l'immense cuisine voûtée, Valdez maniait diligemment le fer, tandis que Cécile et Bertrand, les deux blonds jumeaux de sept ans, étaient près de la vieille Chénienne, l'unique servante des Ghiliac occupée à éplucher des légumes pour le repas du soir.

IV

(A CONTINUER)

FEUILLETON du "BIEN PUBLIC"

ENTRE DEUX AMES

PAR M. DELLY

— Le marquis de Ghiliac, mademoiselle, répondit-il en s'inclinant.

Elle eut un léger tressaillement de surprise et rougit un peu. Dans son regard, elle vit passer une expression d'étonnement intense, presque incrédule. La jeune provinciale ignorante du monde avait évidemment, malgré tout, entendu parler de cette célébrité et se demandait avec stupeur ce qu'un homme comme lui venait faire aux Hauts-Sapins.

Elle s'éloigna d'une allure souple, extrêmement gracieuse. M. de Ghiliac s'approcha d'une fenêtre. Celle-ci donnait sur le jardin, en ce moment vaste étendue de neige. Les yeux du marquis parurent suivre pendant quelques instants les jeux du soleil sur la blanche parure des sapins.

— Il est amusant, mon cousin d'Essil avec sa photographie datant de trois ans! songeait-il avec un léger rire moqueur. Pour quelqu'un qui ne veut pas d'une beauté, je tombe bien!

Admirable, positivement! Et combien de nos jeunes mondaines pourraient envier l'aisance si naturelle, l'élégance si aristocratique de cette petite provinciale perdue dans ses neiges et ses sapins, fagotée je ne sais comme et occu-

pée à de pénibles besognes ménagères! Avec cela, une incomparable fraîcheur morale, certainement, car ces yeux-là ne trompent pas. Une intéressante étude de caractère à faire!

Il se détourna en entendant la porte s'ouvrir. Un homme de belle taille, maigre et distingué, les cheveux grisonnants, entra vivement. Lui aussi avait une physionomie stupéfaite, mais visiblement ravie.

— Vraiment monsieur! Quelle amabilité! Par ce temps!

Dans sa surprise, il bredouillait un peu. M. de Ghiliac, sans paraître s'en apercevoir expliqua le motif de sa visite en quelques phrases aimables et remit à son hôte une lettre de M. d'Essil.

Tandis que M. de Ghiliac lisait, elle l'examinait à la dérobée. Cette physionomie mobile, aux lignes molles, laissait deviner la nature de cet homme, prodigue incorrigible, âme faible et volontaire à la fois, qui avait conduit les siens à la ruine et n'avait jamais eu le courage de tenter de remonter le courant.

— Vraiment quelle heureuse idée a mon ami d'Essil de se rappeler nos vieilles chroniques! s'exclama M. de Ghiliac à peine sa lecture terminée. Cela nous vaut la faveur aussi flatteuse qu'inattendue d'une visite de vous, monsieur.

— Hélas! je ne suis plus Parisien! Mais je sais quelle place vous tenez. Asséyez-vous, je vous en prie! Je suis désolé de vous recevoir ainsi! Ce salon est glacial.

De fait, M. de Ghiliac, regrettait fort d'avoir quitté sa pelisse. — Si j'osais? — continua M. de Ghiliac en hésitant. Nous passerions dans la pièce familiale, le parloir, comme disent les enfants. J'aurais le plaisir immense de vous présenter à ma femme et de vous offrir une tasse de thé. Pendant ce temps, ma fille aînée vous cherchait cette chronique: c'est elle qui se connaît dans ces vieilles choses, dont je m'occupe guère, je l'avoue.

Rien ne me sera plus agréable que d'être traité sans cérémonie, monsieur, et je serai fort heureux de présenter mes hommages à Mme de Ghiliac.

— Alors, permettez que je la prévienne.

Il s'éloigna et revint presque aussitôt en invitant son hôte à le suivre. Ils traversèrent le vestibule et entrèrent dans une salle tendue de tapisseries fanées, ornée de vieux meubles de noyer soigneusement entretenus. Des branches de houx et de gui s'échappaient de hottes rustiques pendues à la muraille. Quelques oiseaux gazouillaient dans une cage près de la fenêtre. Dans la grande cheminée de pierre grise un énorme feu de bûches flambait, répandant une douce tiédeur dans la vaste pièce.

Une femme d'une quarantaine d'années était étendue sur une chaise longue, près du foyer. Elle tourna vers l'étranger un visage diaphane, au regard moqueur et las, et lui tendit la main avec un mot gracieux d'une voix fatiguée.

M. de Ghiliac très ému, avançant à son hôte le meilleur fauteuil, s'en alla à la recherche de sa fille, puis revint promptement, en homme qui ne veut pas perdre une minute d'une visite si précieuse. Il mit la conversation sur Paris, sur ses fêtes et ses plaisirs. Dans ses yeux, semblaient pour la nuance à ceux de Valdez, mais si différents d'expression. M. de Ghiliac pouvait lire le regret ardent que cet homme de cinquante ans gardait de sa vie frivole d'autrefois.

Une fillette de quatorze ans, un peu

pâle et fluette, mais de mine éveillée, apparut bientôt avec une assiette garnie de tartines beurrées. Derrière elle entra Valdez, chargée d'un plateau qui supportait les tasses et la théière.

— Ma fille aînée, que vous avez déjà vue tout à l'heure, monsieur, dit M. de Ghiliac. Celle-ci est Marthe, la cadette.

Valdez se mit en devoir de servir le thé. Elle, tout en causant avec le charmant étonné qui lui était habituel, ne perdait pas un de ses mouvements. Nul plus que lui ne possédait ce don précieux pour un écrivain, de saisir chez autrui les moindres nuances, en paraissant tout entier cependant à la conversation même la plus absorbante.

Valdez vint lui présenter une tasse de thé. Il la prit avec un remerciement, la posa près de lui sur une table que venait d'avancer M. de Ghiliac, puis, levant les yeux vers la jeune fille, il lui dit avec un sourire:

— Il ne faut pas que j'oublie, mademoiselle, la petite commission que ma cousine d'Essil m'a donnée pour vous. Il lui remit un très mince paquet entouré d'un coquet ruban, que Valdez prit en remerciement avec une grâce timide.

Elle s'en alla à la recherche de la chronique et revint bientôt avec un rouleau de parchemin jauni. M. de Ghiliac, s'était excusé fort courtoisement de la déranger ainsi, se mit à parcourir les vieux papiers, tout en continuant de s'entretenir avec son hôte. De temps à autre, il s'interrompait pour demander une explication à Valdez, que son père lui avait désignée chroniqueuse du pays. Elle répondait avec beaucoup de clarté et une très grande simplicité, bien qu'au fond elle ressentit une gêne intense devant ce brillant étranger dont le superbe regard semblait vouloir fouiller jusqu'au plus profond de l'âme.

— Je regrette de ne pouvoir pousser plus loin mes recherches là dedans. Je suis sûr que j'y découvrirais des choses si curieuses, dit M. de Ghiliac en riant avec ses dents de parchemin.

M. de Ghiliac emporta les deux chroniques. Et ne vous gênez pas pour les garder tant qu'il vous plaira! s'écria avec em-

pression M. de Ghiliac qui semblait littéralement en extase devant lui.

— Mais je priverais peut-être mademoiselle? — Elle secoua négativement la tête. — Je n'ai plus le temps de m'occuper de ces recherches. Emportez ces papiers sans crainte, monsieur.

Il s'inclina avec un remerciement, et jetant un coup d'œil sur la pendule, se leva en faisant observer qu'il était temps pour lui de songer au départ. S'il ne voulait manquer l'heure du train, il prit congé de Mme de Ghiliac et de Valdez, et sortit du parloir avec M. de Ghiliac.

— Eh bien! eh bien! qu'est-ce que cela? Valdez ne peut-elle surveiller ces enfants? s'écria M. de Ghiliac avec irritation.

Dans le vestibule, Cécile et un petit garçon du même âge se trouvaient auprès d'elle. M. de Ghiliac avait déposé sa pelisse et commençait à enfiler leur visage dans la fourrure magnifique qui ornait celle-ci.

— Mais cela n'a aucune importance monsieur! dit-elle en riant. Valdez était déjà là. Un peu rouge de confusion, elle prit les enfants par la main et les emmena vers une pièce voisine. Ces mots prouvèrent aux oreilles d'Elie, prononcées d'un ton de douce sévérité par la voix harmonieuse de la jeune fille.

— Que c'est vilain d'aller toucher comme cela au vêtement de ce monsieur! Sans ma fille aînée, je ne sais ce que nous deviendrions. Elle est toute dévouée à ses frères et sœurs. Mais enfin, elle peut se marier un jour ou l'autre... bien qu'une fille sans dot, hélas! Car malheureusement la beauté suffit pas toujours.

— Non, pas toujours... Mais ne vous

LES NOTAIRES SONT BLANCHIS

Les Avocats ont blanchi les Notaires, jeudi soir, dans la ligue des Professionnels. Martel joua une partie de 202 et obtint un grand total de 518. Les abbés ont fait subir deux défaites aux Dentistes.

Voici les scores détaillés:

LES ABBES	
St-Pierre	181 127 140-448
Chamberland	124 153 136-413
Normand	162 120 165-447
Gélinas	195 141 171-507
	662 541 612 1815

LES DENTISTES	
Féland	132 137 121-390
Robt	145 180 141-466
Ayotte	120 176 125-421
Buisson	157 146 160-463
	554 639 547 1739

LES NOTAIRES	
Grégoire	108 114 66-288
Guillet	129 139 133-401
Villeneuve	114 124 152-390
Chagnon	117 153 134-404
Forest	162 102 171-435
	630 632 656 1918

LES AVOCATS	
Comeau	129 112 133-374
Désilets	120 108 129-357
Martel	145 202 171-518
Lajoie	145 132 154-431
Bigué	108 114 166-388
	647 668 753 1938

LA CEDULE DE LA LIGUE PROVINCIALE DE QUILLES

Le secrétaire de la ligue Provinciale de quilles, M. Paul Caron, nous communique la liste officielle des parties que les clubs de cette ligue jouent cette année. La voici:

Nov. 15—Trois-Rivières à Sherbrooke
15—Montreal à Québec
16—Montreal à Lévis
22—Québec à Sherbrooke
22—Lévis à Trois-Rivières
29—Lévis à Québec
29—Sherbrooke à Trois-Rivières
30—Sherbrooke à Montréal
Déc. 6—Lévis à Montréal
6—Québec à Trois-Rivières
13—Montreal à Sherbrooke
13—Trois-Rivières à Québec
14—Trois-Rivières à Lévis
20—Québec à Montréal
20—Lévis à Sherbrooke
Jan. 10—Montreal à Trois-Rivières
10—Québec à Lévis
17—Trois-Rivières à Montréal
17—Sherbrooke à Québec
18—Sherbrooke à Lévis

MOYENNES DES JOUEURS

Moyennes des joueurs après les parties du 29 octobre 1924.

	points	part.	moy.
Marco G. S. M. P.	1273	9	197
Larivière P. Elans	2228	12	185
Bouchard R. Canip	2171	12	180
Fournier F. Laviol	1616	9	179
Gagnon, Laviollette	1609	9	178
Lamy L. S. M. P.	1405	8	175
Chretien L. S. M. P.	1576	9	175
Lambert A. Laviol	1562	9	173
Grenier, Canipco	519	3	173
Desjardins J. R. G.	1556	9	172
Chretien A. S. M. P.	1551	9	172
Bégin A. R. G.	1028	6	171
Poliquin F. Laviol	1540	9	171
Bonenfant W. C. P. R.	1536	9	170
Larivière S. N. S. P.	2043	12	170
Marchand P. Elans	2019	12	168
Héroux O. Imp. U.	2009	12	167
Gélinas J. Canipco	996	6	166
Hamel F. C. P. R.	1990	12	165
Hamel A. C. P. R.	1988	12	165
Côté, Imp. Union	1819	11	165
Bettez R. S. M. P.	1482	9	164
Tousignant E. R. G.	1479	9	164
Bettez H. R. G.	1477	9	164
Héroux P. Laviol	1442	9	162
Birtz, St-Phil.	162	1	162
Lacroix M. Elans	1930	12	160
Legendre R. R. G.	1439	9	159
Comtois N. Elans	1433	9	159
Bettez P. Elans	1431	9	159
Goneau R. N. S. P.	1906	12	158
Rochelleau C. St-P.	1420	9	157
Pinsonneault L. I. U.	1889	12	157
Montenbeault, Can.	1403	9	155
St-Arnaud F. Can.	933	6	155
Robert A. Canipco	930	6	155
Verner A. C. P. R.	1855	12	154
Millette, St-Phil.	153	1	153
Beauchesne, R. G.	762	5	152
Gariépy A. St-Ph.	1367	9	151
Quellotte P. E. St-P.	1211	8	151
Lacroix R. Canipco	1367	9	151
Pleau G. C. P. R.	267	2	148
Roy A. R. Geo.	1031	7	147
Cloutier A. N. S. P.	1325	9	147
Lamarche, C. P. R.	440	3	146
Turcotte P. I. U.	289	2	144
Courchesne, I. U.	865	6	144
Rév. D. Gélinas, I. U.	1724	12	143
Hasty A. Canipco	859	6	143
Champagne P. I. U.	279	2	139
Lacerte A. C. P. R.	1104	8	138
Richer G. N. S. P.	1658	12	136
Langlois J. St-Ph.	540	4	135
Dusault A. N. S. P.	1200	9	133
Robert W. St-Phil.	393	3	131
Cloutier Z. N. S. P.	368	3	122
Beaubien B. C. P. R.	245	2	122
Desbiens, S. M. P.	120	1	120
Boisvert, I. U.	239	2	119
Brouillette J. Canip.	345	3	118
Bergon, St-Ph.	117	1	117
Bergon E. I. U.	99	1	99

ROYAL-GEORGES ET ST-MAURICE VAINQUEURS

Voici le détail des parties de quilles qui ont été jouées à la salle Lavolette hier soir:

IMPRIMEURS-UNIS	
Turcotte	169 152 171-492
Champagne	140 147 147-434
Gélinas	146 119
Robert Em.	160-160
Côté	165 115 116-395
Héroux	182 139 157-508
	801 702 751 2254

ROYAL-GEORGES	
Héroux	149 166 133-448
Bégin	165 148 156-469
Legendre	205 167 169-541
Beauchesne	149 152 135-436
Tousignant	170 222 190-582
	838 855 783 2476

Royal-Georges gagne trois parties.

NORTH SHORE	
Larivière	125 157 172-454
Dusault	109 139 163-411
Richer	179 150 124-453
Cloutier	129 173 174-476
Goneau	124 191 173-488
	666 810 806 2282

ST-MAURICE PAPER	
Bettez	121 162 145-428
Arseneault	150 151 151-452
Lamy	175 168 137-480
Chretien L.	212 166 182-560
Marco	173 192 163-528
	831 839 778 2448

St-Maurice Paper gagne deux parties.

POSITION DES CLUBS	
St-Maurice Paper	10 2 833
Lavolette	7 2 777
C. P. R.	8 4 666
Royal-Georges	8 4 666
Elans	7 5 583
Canipco	7 5 583
Imprimeurs-Unis	5 10 333
North Shore Power	3 12 200
St-Philippe	1 8 111

UNE NOUVELLE LIGUE DE QUILLES

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le sport des quilles gagne un peu tout le monde par le temps qui court. Les jeunes et vieux y trouvent un exercice salutaire et une récréation agréable. Aussi faut-il voir tous ces champions chercher le "sport" et s'écarter de chandeliers vacillants. La dernière ligue à entrer en lice est celle qui vient de former les Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières.

Elle jouera ses parties à la salle Lavolette, le mardi soir. Quatre clubs la composent, ce sont le St-Roch, capitaine F. Poliquin, le St-Louis, capitaine P. Héroux, le St-Jean, capitaine P. Monet, le St-Jacques, capitaine P. Bigué.

Voici la cédule de ses parties pour la première partie de la saison.

Nov. 4—St-Roch vs St-Louis.
11—St-Roch vs St-Jean.
18—St-Louis vs St-Jacques.
25—St-Jean vs St-Louis.
2—St-Jean vs St-Roch.
9—St-Jacques vs St-Roch.
16—St-Louis vs St-Jean.

MORT DE M. L. LASSALLE

IL AVAIT ETE AUTREFOIS REDACTEUR AU "MONDE"

M. Lucien Lassalle, autrefois rédacteur du Monde, de Montréal et qui tint dans le journalisme et la politique du temps une place en vedette, vient de mourir chez lui, au 4653, avenue du Parc, à Montréal, à l'âge de 69 ans.

M. Lassalle, à part d'avoir été journaliste, fut aussi traducteur aux débats parlementaires à Ottawa, pendant une quarantaine d'années. Il était bien connu dans le monde des parlementaires et des hommes politiques et très estimé à cause de ses qualités d'esprit et de cœur, et de son caractère enjoué.

Ses funérailles ont eu lieu hier 3 novembre à 9 heures du matin, en l'église de l'Enfant-Jésus, au Mile-End.

M. Lassalle était célibataire. Lui survivent: un frère, M. le docteur Albert Lassalle, et deux sœurs, Mère Marguerite-Marie, des Ursulines des Trois-Rivières et Mademoiselle Marie Lassalle.

Nos condoléances à la famille.

O mon Dieu, que l'amour fait donc entreprendre de grandes choses! Je vous assure que d'être au ciel n'est pas pour moi une joie plus grande que de travailler pour les âmes sur la terre. Je me consomme de zèle quand je médite sur notre vocation.

Vole M. M. de Ste-Euphrasie

L'ELECTION DE COOLIDGE

Mais par la plus faible majorité qu'un Président ait obtenue

SITUATION BROUILLEE

New-York, 2. — Les esprits indépendants président que Calvin Coolidge sera probablement élu président des Etats-Unis, mardi prochain. Il faut que Coolidge remporte 266 voix des 531 du collège électoral pour être élu. Si Davis et La Follette obtiennent plus de la moitié des voix, la Chambre des représentants devra élire le président, ce qui pourrait fort bien arriver.

Le résultat des élections anglaises donne confiance aux républicains. Dans le "New-York World", un journal démocrate, Charles Michelson, qui a voyagé par tous les Etats-Unis, accorde l'élection à Coolidge, mais par la plus faible majorité, peut-être qu'un président ait obtenue. Il prédit 273 votes à Coolidge, 200 à Davis et 58 à La Follette.

PRONOSTICS DIFFICILES A ETABLIR

Washington, 2. — La campagne électorale est terminée et les organisateurs de parti s'occuperont demain de prendre les moyens nécessaires pour amener tout leurs partisans aux urnes, mardi soir. Le président Coolidge et M. John W. Davis se feront entendre une dernière fois par tout le pays demain soir, au moyen du radio, mais on ne compte pas beaucoup sur ces discours de dernière heure. Les organisateurs de parti ne croient pas que l'on puisse considérablement modifier l'opinion durant les 24 dernières heures. Les premiers souci est maintenant de faire déposer dans les urnes les bulletins des électeurs gagnés à leurs candidats.

M. Coolidge regarde le discours qu'il a prononcé il y a dix jours devant la Chambre de commerce comme un bon résumé de ses vues sur les questions soulevées pendant la campagne. M. Davis fait un résumé semblable de ses vues dans un discours prononcé hier soir à Carnegie Hall.

Le sénateur La Follette a suivi cet exemple à Cleveland. Il est ensuite parti pour le Wisconsin où ses amis lui ont aujourd'hui souhaité la bienvenue. La, le sénateur attendra le résultat du vote de mardi.

Malgré les absorbantes occupations aujourd'hui, les organisateurs ont trouvé le temps de prédire la victoire pour leur parti. Les républicains s'attendent à un balayage en règle au profit de Coolidge; quelque chose comme une débâcle de la Nouvelle-Angleterre à la Californie. Ils considèrent le groupe La Follette comme une quantité négligeable dans le Nord-Ouest.

Les chefs démocrates, de leur côté, prétendent que Davis aura pour lui non seulement les Etats du Sud et de la frontière, mais qu'il profitera de querelles qui divisent les républicains et obtiendra suffisamment de votes dans l'Ouest et dans l'Est pour remporter la Présidence.

ACCIDENT À CHICAGO

Un tramway est frappé par un train à une traversée à niveau

DIX MORTS

Chicago, 2. — Dix voyageurs ont perdu la vie, et une quarantaine d'autres ont été blessés, quelques-uns grièvement, de bonne heure hier, dans une collision. Un convoi de marchandises du Chicago, Milwaukee and St-Paul, en reculant dans la cour, a réduit en pièces, un tramway rempli de voyageurs qui traversait la voie à ce moment à un passage à niveau.

Les morts sont: Catherine Rudehausen, 21 ans; Mme Mary Garrity, 35 ans; sa fille de 4 ans, Anna May; Mlle Elizabeth Burns, 40 ans; une femme pas encore identifiée, 20 ans; Patrick O'Malley, 57 ans; Bennie Cadaveri, 30 ans; William Welch, 45 ans; le Dr Shenkin, 70 ans; Elmer Balanleth.

Les agents de police et les pompiers qui furent envoyés sur les lieux trouvèrent les voyageurs pleurant et se débattant dans l'obscurité pour trouver les sorties. Ils furent obligés de se servir de scies, de haches et de leviers pour retirer les voyageurs.

Joseph Brahe, 59 ans, gardien de la voie ferrée a été arrêté et comparait à l'enquête aujourd'hui. Les agents de police ont trouvé la barrière de la voie intacte après l'accident, ce qui prouverait qu'elle n'avait pas été abaissée avant le passage du train pour avertir le wattman du danger. Les deux médecins qui ont examiné le gardien après l'accident, affirment qu'il s'était enivré et des détectives déclarent avoir trouvé une bouteille vide, mais sentent le whiskey, dans la gilette d'observation.

La plupart des personnes montées dans le tramway étaient des parents et des amis qui revenaient d'un bal costumé tenu dans les environs.

RETRAITES FERMEES

Pour filles du 7 soir au 11 nov. matin.
Pour femmes du 21 soir au 25 nov. matin.
Pour filles du 5 soir au 9 déc. matin.

Le nombre de chambres est limité; en conséquence nous vous demandons d'envoyer vos noms au moins une semaine à l'avance et au cas où vous ne pourriez pas venir, empêchées par des raisons sérieuses, veuillez donc nous prévenir au plus tôt, pour ne pas nous exposer à refuser des retraitantes. Nous demandons un minimum de 20 retraitantes par retraite.

S'adresser à la Révérende Mère Supérieure du Couvent de Marie-Réparatrice, 119 rue St-Charles Trois-Rivières, Que.

M. et J.

Tél. 1420.

LE VOL DES SACS DE MALLE

La comparution des prévenus a eu lieu devant le juge Cusson. On les accuse d'avoir commis un vol à main armée contre les malles de Sa Majesté.

UN ACQUITTEMENT

Huit hommes et deux femmes ont été arrêtés par les agents de la Sûreté de Montréal, aides de l'agent W.-D. MacWorth, de la "MacWorth Adjustment Company Limited", sous l'accusation d'avoir, alors qu'ils étaient armés, volé les malles de Sa Majesté.

Le vol qu'on leur reproche, a été commis à 10 heures 30, le soir du 5 août, rue Saint-Jacques, près de la petite rue Craig. Des bandits masqués se sont portés à l'attaque d'une des voitures de la "Canada's Transfer Company" dont ils enlevèrent un des dix sacs de malles qui s'y trouvaient, puis ils prirent la fuite dans un auto volé, quelques heures auparavant.

Le commis de malles E. Crouch et le charretier Michel Picard, ne purent opposer la moindre résistance, les malfaiteurs braquant trois revolvers sur eux, pendant qu'un des membres de la bande s'empara d'un précieux sac contenant \$35,000 en billets de banque, et probablement, pour une plus grande valeur d'obligations de toutes sortes.

Les accusés ont donné les noms de Georges Bark, alias Larker, alias Baker, qui a été localisé à Saratoga Springs, par les agents d'Irland Brodeur et MacWorth; Lester Benson, également localisé aux Etats-Unis, par Brodeur et MacWorth; Dan McLaughlin, fils, Benny McLaughlin, Nathan Goldberg, Paul Logan, Thomas Sanford, Harry McVey, Anna, alias "Teddy" Lewis et Hazel Jefferson.

La plupart des inculpés étaient sous observation, disent les agents, lorsqu'ils eurent vent qu'on les surveillait et pendant quelque temps, on ne les revist plus. Croyant que tout danger était disparu, ils revinrent tous, moins Bark et Benson.

Après leur arrestation, à la fin de la semaine dernière, quelques-uns des prévenus ont comparu précédemment, devant le juge Moret dans le bureau de l'inspecteur Egan, à la Sûreté.

Une seule des arrestations a été qu'on peut sensationnelle. En reconnaissant les sergents détectives O'Donnell et Walsh qui allaient lui mettre la main au collet, Goldberg sauta par une fenêtre du second étage, sans se faire mal. Il allait prendre sa course, lorsque le sergent-détective Ennis, qui avait été placé de garde en arrière de la maison, se dressa devant le fugitif. Il s'ensuivit une courte lutte. La victoire favorisa le représentant de la loi, mais l'agent Ennis a été blessé à la figure, pendant la lutte.

L'auto dont se sont servis les auteurs du vol du sac de malle avait été volé à l'avocat Peter Percovich, devant la porte de ce dernier, par des temps auparavant.

Tous les inculpés, moins Bark et Benson qui sont encore aux Etats-Unis, en attendant que les documents pour l'extradition soient prêts, ont comparu cet après-midi, devant le juge Cusson.

Me Calder qui représente la Couronne, a expliqué au tribunal que les prévenus ont été capturés en différents temps sous des accusations un peu différentes, mais qu'il a demandé à la Cour de déposer une plainte unique, permission qui leur a été accordée.

C'est le détective MacWorth qui a assermenté la plainte, accusant les inculpés d'avoir, le 5 août, volé les malles de Sa Majesté, accompagnant le vol d'actes de violence.

Me Calder s'adressant ensuite au tribunal, a demandé l'acquittement de la femme Lewis, ajoutant qu'il n'avait aucune preuve à offrir contre elle. Le juge Cusson s'est rendu aussitôt au désir du représentant de la Couronne, et la femme Lewis a pu immédiatement après quitter la barre des accusés. L'enquête des autres inculpés a été fixée au 6 novembre, et si les accusés présentement aux Etats-Unis ne sont pas encore revenus au pays, cette procédure sera retardée.

PRIERE A JESUS EN CROIX

Très aimant Seigneur Jésus, au nom de cette indicible charité que vous avez témoignée au gérte humain, lorsque vous pendiez, O Roi du ciel à l'arbre de la croix, le corps couvert de blessures, le cœur transpercé, les sens troublés, la tristesse peinte dans tous les traits, les plaies toutes rouges d'un sang qui tombait goutte à goutte, les bras étendus, les pieds transpercés, les membres tendus et déboîtés, la bouche livide, le visage couvert des pâleurs de la mort, les yeux gonflés de larmes, la poitrine haletante, la tête inclinée, et l'âme abîmée de tristesse: Ah! par cette charité qui a déchiré rompu votre doux cœur, lorsque votre âme béni est sortie de votre corps béni, ayez pitié de mon âme, à sa sortie de ce monde.

Sainte Gertrude.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITÉE

EDOUARD BUREAU, PRESIDENT

Charbon anthracite, bitumineux, Cooke et Charbon de Soute.

Gros et Détail

LIVRAISON A DOMICILE

148a, rue Notre-Dame.

Téléphones:

Bureau: 1503 Entrepôt: 437

M. et J.

Tél. 1420.

INONDATIONS EN FRANCE ET EN BELGIQUE

Le niveau des rivières s'élève rapidement et un désastre est prévu

LA SEINE

Paris, 3. — Jamais depuis plusieurs années, l'été et le commencement de l'automne n'ont été marqués par plus de pluie. Les pluies incessantes de la semaine dernière ont créé une situation inquiétante. Le niveau des eaux des rivières du nord de la France s'élève avec une rapidité sans précédent et les inondations menacent de causer de grands dommages.

Le niveau de la Seine et de ses tributaires est monté de plus de six pieds, depuis deux jours. La Marne déborde déjà à Epervy, Vitry-le-François et Châlons; le niveau de la Saône monte de deux pouces à l'heure, et celui de la Dordogne s'élève plus rapidement. Dans l'Argonne, la Meuse a transformé en lac une vaste étendue de terrain et la région d'Epinal (s. s. b. eige). La route passant entre l'inal et Nancy est coupée, pris de Charnes ou plusieurs fabriques sont inondées. L'inondation et le tempête ont causé des ravages sur une étendue de 7,000 rices ce terrain dans la vallée de la Somme et plus de cent cottages sont inondés sur le bord de la mer, près de Saint-Valéry. Une situation semblable menace Bologne et la région de Hazebrouck forme un vaste lac.

CHEZ LES BELGES

Liège, Belgique, 3. — Le niveau de la Meuse monte rapidement et toutes les régions basses sont submergées.

USINES INONDEES

Charleroi